

**RAPPORT DU COMPTE FINANCIER
UNIQUE - EXERCICE 2024
BUDGET PRINCIPAL**

Sommaire

I. Synthèse et présentation.....	4
.....	5
A) Généralités sur le budget principal de la Ville.....	5
1. Le fonctionnement : (mouvements réels budgétaires sans retraitement).....	5
.....	6
2. L'investissement :.....	7
3. Conclusion.....	8
B) La chaîne de l'épargne.....	9
.....	9
C) Schéma de structure.....	11
II. Section de fonctionnement.....	12
A) Analyse des mouvements entre prévisions et réalisations (de BP à CA).....	12
1. Les dépenses.....	12
a) Présentation comptable (mouvements avant retraitement)	12
b) Présentation par pôle	12
2. Les recettes.....	17
a) Présentation comptable (mouvements avant retraitement).....	17
b) Présentation par pôle.....	17
3. La section de fonctionnement en mouvements réels (après retraitements).....	21
B) Les évolutions 2023/2024 (de CA à CA).....	23
1. Les dépenses.....	23
a) Présentation comptable (mouvements réels avant retraitements)	23
b) Présentation par pôle.....	25
2. Les recettes.....	33
a) Présentation comptable (mouvements avant retraitement)	33
b) Les types de produits.....	34
c) Présentation par pôle.....	43
III. Section d'investissement.....	48
A) L'investissement de BP à CA.....	48
1. Les dépenses.....	48
a) Les travaux structurants (PPI) :.....	49
b) Le programme d'entretien (PPE).....	50
2. Les recettes.....	51
3. La section d'investissement en mouvements réels (après retraitement).....	52
4. Analyse des dépenses réelles d'investissement (après retraitement).....	53
5. Analyse des recettes réelles d'investissement (après retraitement).....	57
B) Financement de l'investissement.....	58
IV. Annexes :.....	60
A) Analyse de la dette	60
1. Annuité de la dette.....	60
2. Les ratios de dette.....	60
a) L'annuité de la dette/produits de fonctionnement.....	61
b) L'annuité de la dette par habitant.....	61
3. Encours de la dette	61
a) Encours de la dette/épargne brute.....	61
b) Encours de la dette par habitant.....	62
4. Plan d'extinction de la dette	63
5. Structure de la dette	64

6. Dette consolidée – Budget principal de la Ville et des parkings	65
B) Études et ratios financiers.....	67
C) Programme d'investissement par pôle.....	68

I. Synthèse et présentation

Tous budgets confondus, le total général des dépenses en 2024 est de 107 M€ contre 98 M€ en 2023.

Le total général des recettes est de 116 M€ contre 102 M€ fin 2023.

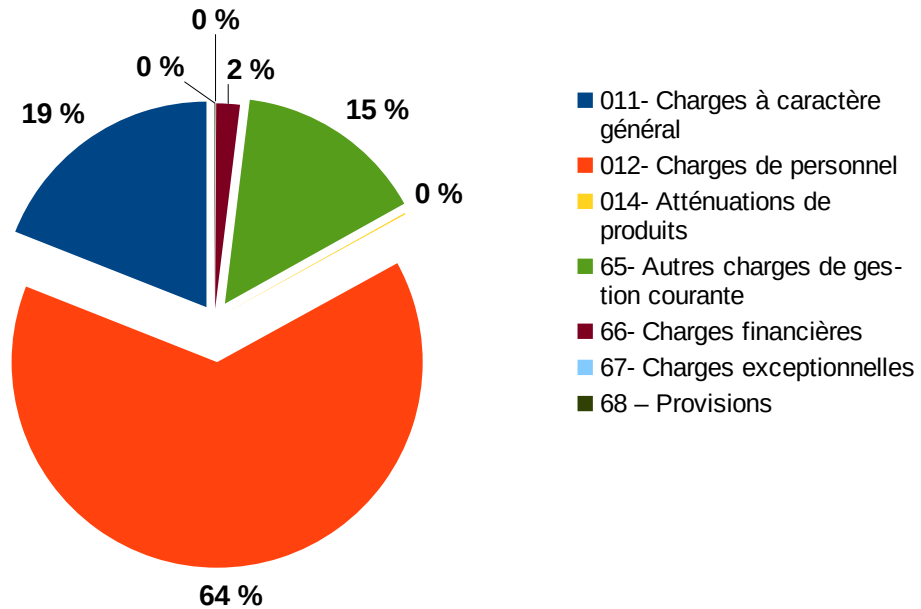
L'ensemble des budgets communaux dégage un excédent global agrégé de 9,3 M€ sur la gestion 2024. L'excédent fin 2023 s'élevait à 3,7 M€.

Présentation agrégée des budgets en mouvements budgétaires :

1 - BUDGET PRINCIPAL				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	42 492 137,11	26 049 291,18	9 926 906,16	6 515 939,77
RECETTES	42 492 137,11	32 499 138,23	1 670 680,84	8 322 318,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	80 183 161,11	76 183 035,49		4 000 125,62
RECETTES	80 183 161,11	79 114 852,09		1 068 309,02
2 - BUDGET annexe des parkings				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 055 555,11	1 608 777,15	303 943,55	142 834,41
RECETTES	2 055 555,11	1 611 179,33	91 800,00	352 575,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 118 977,00	2 932 612,16		186 364,84
RECETTES	3 118 977,00	2 932 645,31		186 331,69
3 - BUDGET des pompes funèbres (service extérieur)				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	82 000,00	81 791,05		208,95
RECETTES	682 496,16	115 207,23		567 288,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	207 100,00	182 016,81		25 083,19
RECETTES	441 640,29	135 335,35		306 304,94
4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	44 629 692,22	27 739 859,38	10 230 849,71	6 658 983,13
RECETTES	45 230 188,38	34 225 524,79	1 762 480,84	9 242 182,75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	83 509 238,11	79 297 664,46		4 211 573,65
RECETTES	83 743 778,40	82 182 832,75		1 560 945,65
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	128 138 930,33	107 037 523,84	10 230 849,71	10 870 556,78
TOTAL GENERAL DES RECETTES	128 973 966,78	116 408 357,54	1 762 480,84	10 803 128,40
SOLDE		9 370 833,70	-8 468 368,87	
		902 464,83		

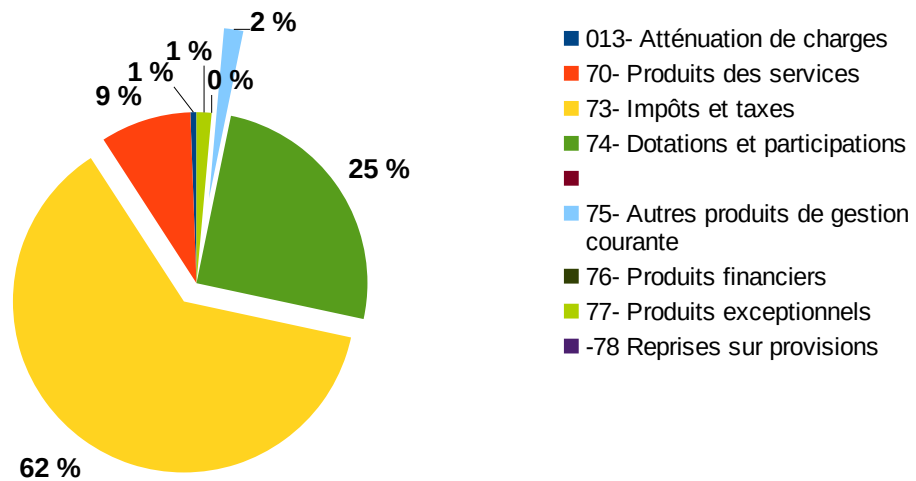
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Répartition des dépenses réelles par poste



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Répartition des recettes réelles par poste



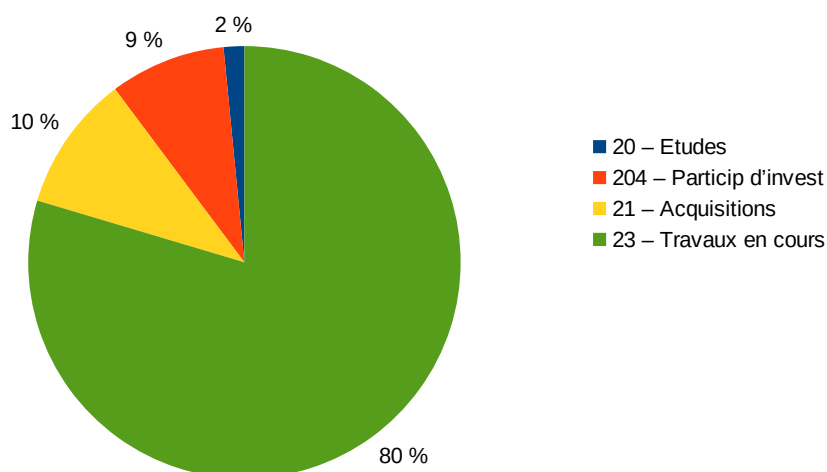
2. L'investissement :

L'exercice 2024 se clôture par un total de dépenses de 26 049 K€ et de 32 499 K€ en recettes, soit **un excédent de clôture d'exercice de 6 450 K€.**

L'exercice 2023 faisait apparaître un déficit global d'investissement de -2 445 K€. En conséquence, **le résultat global d'investissement** présente un excédent de **4 004 K€.**

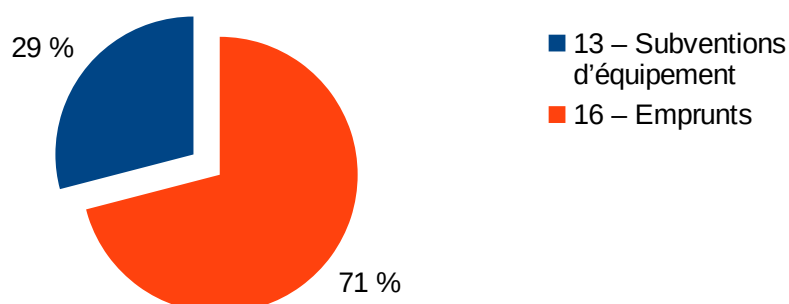
SECTION D'INVESTISSEMENT

Répartition des dépenses réelles d'équipement



SECTION D'INVESTISSEMENT

Répartition des recettes réelles d'équipement



**MONTANTS DES DEPENSES
D'INVESTISSEMENT HORS DETTE**

K€	2023	2024	Evolution
Dépenses d'équipement (y compris les travaux en régie)	17 037	21 095	23,8%
Opérations pour compte de tiers (dép)	0	0	
Dépenses d'investissement hors dette	17 037	21 095	23,8%

En 2024, les dépenses d'équipement (comptes 20-21-23 + chapitre 204, hors budgets annexes) s'élèvent à 19,8 M€ (hors travaux en régie) et à 21 M€ y compris les travaux en régie.

Ce volume exceptionnel est financé par les recettes propres d'investissement, par l'autofinancement et par un emprunt tout aussi exceptionnel de 12 M€.

En conséquence, le ratio "encours sur épargne brute" fin 2024 est de 12,8 années en augmentation par rapport à 9,1 fin 2023.

3. Conclusion

Vue d'ensemble des mouvements budgétaires 2024 :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Réalisation de l'exercice en K€	Section de fonctionnement	76 183	79 115	2 932
	Section d'investissement	26 049	32 499	6 450
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024		102 232	111 614	9 382
Résultats antérieurs	Section de fonctionnement		2 917	2 917
	Section d'investissement	2 446		-2 446
RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE		104 678	114 531	9 854
Restes à réaliser à reporter en 2025	Section d'investissement	9 927	1 671	-8 256
	TOTAL	114 605	116 202	1 597

La gestion de l'exercice 2024 du budget principal de la Ville se clôt, toutes sections confondues, sur un excédent global de **9 854 K€**.

Pour information, les reports en investissement sur 2025 s'élèvent à 9 926 K€ en dépenses et 1 670 K€ en recettes soit un déficit de 8 256 K€ portant les résultats globaux à la clôture de l'exercice 2024 à 1 597k€.

Les dépenses d'équipement, y compris les travaux en régie, ont augmenté de **4 058 K€**, soit +23,8 % entre 2023 et 2024, les projets arrivant à maturité en fin de mandat.

B) La chaîne de l'épargne

Évolution des soldes de gestion intermédiaires :

La ville affiche en 2024 **une épargne nette** de 1 078 K€, en diminution par rapport à celle de 2023 qui était de 2 902 K€.

L'épargne de gestion qui retrace le disponible avant le financement de l'annuité de la dette passe de 8 295 K€ en 2023 à 7 056 K€ en 2024.

K€	2020	2021	2022	2023	2024	Var.
Produits fonctionnement courant	66 369	67 911	70 064	73 411	75 887	2 476
Charges fonctionnement courant	58 050	59 345	61 316	65 063	68 795	3 732
EXCEDENT BRUT COURANT	8 319	8 565	8 748	8 348	7 092	-1 255
Charges exceptionnelles	1 720	1 636	1 525	56	63	6
Produits exceptionnels	230	294	360	3	27	24
EPARGNE DE GESTION	6 830	7 223	7 583	8 295	7 056	-1 238
Intérêts	823	787	817	1 015	1 334	319
EPARGNE BRUTE	6 007	6 436	6 766	7 280	5 723	-1 557
Capital	3 521	3 855	4 193	4 378	4 645	267
EPARGNE NETTE	2 486	2 581	2 572	2 902	1 078	-1 824
Dépenses d'investissement hors dette	16 265	14 508	13 202	17 037	21 208	4 171
Recettes d'investissement	8 756	5 649	5 574	6 125	8 651	2 526
BESOIN EN FINANCEMENT	7 509	8 860	7 628	10 912	12 557	1 645
Emprunt	12 829	10 000	7 000	7 000	12 000	
Variation de l'excédent global	7 804	3 722	1 945	-1 010	521	
Résultat Global de Clôture (RGC)	4 676	8 398	10 341	9 332	9 854	

En conclusion, 2024 a vu les recettes de fonctionnement augmenter de 14 % par rapport à 2020 (+9 518k€) dans un contexte tendanciel de nette dégradation des dotations et participations (-1,3 M€). Cette augmentation a permis de compenser l'essentiel de la hausse des dépenses de fonctionnement (+10 745k€ depuis 2020), pour une grande part corrélée aux multiples crises de la période (COVID, guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation).

La hausse des dépenses entre 2023 et 2024 est en grande partie liée à des causes exogènes (augmentation du point d'indice, revalorisations salariales, ...), mais aussi

à l'indispensable amélioration des réponses apportées par notre ville aux besoins de la population et aux nouveaux enjeux de notre temps (inclusion scolaire, transition énergétique, tranquillité publique, santé...).

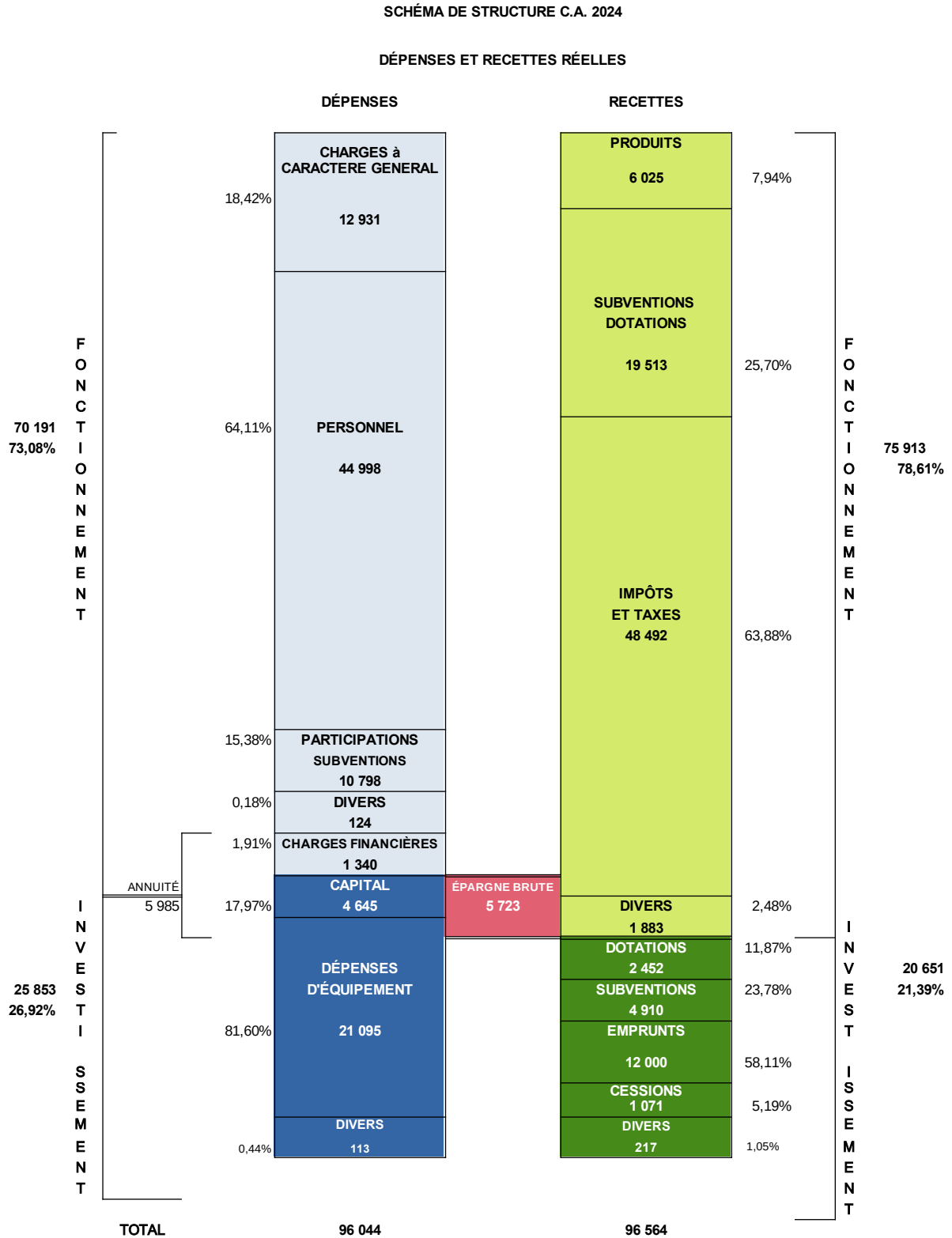
Les dépenses d'investissement ont connu une forte augmentation (+24%) du fait de la réalisation de projets structurants : stade Fred Aubert, TEO, places de la Grille et de la Résistance, écoles (Cesson bourg, Grand Clos, Balzac, ...), qui ont conduit à un taux de réalisation du programme d'investissement inédit de plus de 60 %.

Ces éléments expliquent la baisse marquée des indicateurs de gestion (épargne brute et épargne nette).

L'année 2024 se termine néanmoins par un bon résultat global de clôture grâce :

- à l'intégration des cumuls des années précédentes
- à la réalisation d'un emprunt fin 2024 important qui permet d'assurer le financement d'une partie des reports sur 2025.

C) Schéma de structure



II. Section de fonctionnement

A) Analyse des mouvements entre prévisions et réalisations (de BP à CA)

1. Les dépenses

a) Présentation comptable (mouvements avant retraitement)

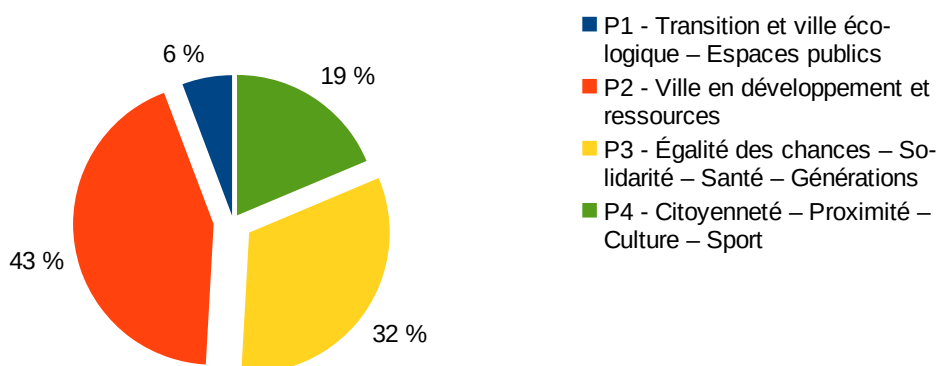
K€	Voté	Réalisé	Voté-Réal	%
011- Charges à caractère général	15 698	13 708	1 990	87,3%
012- Charges de personnel	46 158	46 154	3	100,0%
014- Atténuations de produits	80	68	12	85,2%
65- Autres charges de gestion courante	11 124	10 798	326	97,1%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES	73 059	70 728	2 331	96,8%
66- Charges financières	1 357	1 340	17	98,8%
67- Charges spécifiques	10	7	3	72,0%
68 – Provisions	49	49	0	99,8%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCT	74 475	72 124	2 351	96,8%
023- Virement à la section d'investissement	2 832	0	2 832	0,0%
042- Op d'ordre de transferts entre section	2 875	4 059	-1 183	141,2%
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE	5 708	4 059	1 649	71,1%
TOTAL	80 183	76 183	4 000	95,0%

b) Présentation par pôle

Les dépenses réelles de fonctionnement hors frais de personnel et dette se répartissent par pôle de la manière suivante :

Répartition des dépenses réelles réalisées par pôle (hors dette et personnel)

Exercice 2024



Globalement, les opérations réelles de fonctionnement dégagent un disponible de 2 351 K€ en ne tenant pas compte des dépenses imprévues et présentent un taux de réalisation de 96,8 % contre 95,2 % en 2023.

En prenant comme cadre d'analyse budgétaire les quatre pôles définis à compter de 2021, les principaux écarts entre les prévisions et les réalisations s'expliquent comme suit :

- **- 385 k€ proviennent du secteur Transition et ville écologique, avec un niveau de réalisation globale de 75 %**, dont principalement :

Les charges à caractère général (- 385k€)

- Le service Éclairage public (-316k€) : les régularisations de facturation liées à un litige avec le fournisseur d'accès en énergie EDF a aboutit à l'annulation de factures et l'émission d'avoirs au bénéfice de la ville.
- Le service Voirie (-55 k€) : fournisseurs en retard dans l'émission de leur facturation.
- Le service commun aménagement (-12 k€) : les crédits votés pour les besoins en gardiennage de chantiers et nettoyage de locaux n'ont pas été employés.

- **- 1 517 k€ proviennent du secteur Ville en développement et ressources, avec un niveau de réalisation globale de 97 %**, dont principalement :

○ Les charges à caractère général (- 1 172 k€)

- La Direction du patrimoine bâti et moyens logistiques (-712 k€) : économies réalisées sur les consommations et tarifs énergétiques en diminution. Les régularisations de facturation liées à un litige avec le fournisseur d'accès en énergie EDF ont abouti à l'annulation de factures et l'émission d'avoirs au bénéfice de la ville.
- Le service des Affaires Foncières (-127 k€) : diminution des crédits alloués aux achats-reventes de biens immobiliers en lien avec la mise en place de la foncière immobilière.
- Le service Locations (-74 k€) : dépenses d'entretien reportés et petits travaux en diminution.

- Le service Information et Communication (-49 k€) : transmission de facturation fournisseur au mois de décembre retardée. Les dépenses payées sur 2025.
- Le service Développement Économique (-33 k€) : les crédits prévus pour l'accompagnement stratégique du commerce ont été pris en charge par les services de l'Agglomération (SBAA).
- La Direction Mutualisée des Ressources Humaines (-30k€) : la Ville est lauréate de l'appel à projet « Désinsertion Professionnelle ». A ce titre, la CNRACL finance un plan d'actions d'un montant de 400 000€ sur 2 ans (2024 et 2025) inscrit en recettes de fonctionnement. Cet appel à projet permet de donner une nouvelle dynamique dans les actions portées par la Ville auprès de ses agents avec, notamment, le développement d'une politique de mobilité professionnelle, des actions fortes en faveur de la santé mentale et de l'évolution des compétences des managers.
- Le service Courrier-Duplication-reliure (- 29k€) : diminution des commandes de papiers, fournitures et petit matériel.
- Le service à la Population Cimetières (- 24 k€) : projets de crémation des restes mortels et engazonnement du cimetière de l'ouest reportés.
- La direction des Affaires Générales et juridiques (- 18k€) : crédits alloués aux contentieux non employés (gestion des affaires aléatoires d'une année sur l'autre).
- La Direction Mutualisée des Systèmes d'information (-33 k€) : décalage de calendrier sur le déploiement de projets en lien avec des progiciels métiers.
- Les atténuations de produits (-12 k€): reversement de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) en diminution (variable chaque année, décisions relevant de la DDFIP).
- Les charges de gestion courante (- 310k€) :
 - Les services financiers (-253 k€) : la subvention versée au budget des parkings a été moins élevée que prévu au BP.
 - Le service Droit de la responsabilité (-14 k€) : le montant des indemnités à verser aux victimes reste aléatoire d'une année sur l'autre. L'assistance juridique auprès des agents est assurée

directement par le service entraînant une diminution des frais d'avocats.

- - **224 k€ proviennent du secteur Égalité des Égalité des chances – Solidarité – Santé – Générations, avec un niveau de réalisation globale de 97 %**, dont principalement :
 - Les charges à caractère général (- 213 k€)
 - Le service de la Cuisine centrale (-52 k€) : avec un taux de réalisation à 97 %, les dépenses alimentaires ont été maîtrisées. Règlement de plusieurs factures d'électricité bloquées en 2024 suite à une contestation, auprès du fournisseur, des montants facturés.
 - Le service Vie des Écoles (-49 k€) : la diminution de certaines prestations et des choix pédagogiques différents ainsi qu'une meilleure gestion des stocks (arrivée d'un magasinier) ont entraîné de moindres dépenses en 2024.
 - Le service Loisirs Éducatifs (-34 k€) : budget de fonctionnement 2024 estimé avec un taux de fréquentation qui a été plus faible que prévu.
 - Le service Commun Architecture (-17 k€) : décalage du planning de location de modulaires sur l'opération de l'école Balzac.
 - Le service Environnement et Hygiène (-17 k€) : aucune analyse « Radon » réalisée en 2024. Aucune fermeture de plage et aucune analyse complémentaire effectuée. Embâcles traitées en régie (pas de prestation curage).
 - Le service Santé Handicap (-12 k€) : les enveloppes dédiées aux Interprétariats (médiation) et aux actions égalité Femmes/Hommes n'ont pas été utilisées en 2024.
 - La direction de l'Action Éducative (-12 k€) : diminution de la participation au Festival « Place aux enfants ».
 - Le service Projets Urbains (-11 k€) : trois prestations d'experts ont été réalisées sur les quatre initialement prévues.
 - Le service Jeunesse (-5 k€) : réduction des dépenses en prestations de gardiennage, fêtes et cérémonies depuis le déménagement dans de nouveaux locaux.

- Les charges de gestion courante (-11 k€)
 - Le service Santé et Handicap (-10 k€) : écart sur le versement de la subvention au GIP Centre de Santé.
- **- 224 k€ proviennent du secteur Citoyenneté – Proximité – Culture – Sport, avec un niveau de réalisation globale de 96 %** dont principalement :
 - Les charges à caractère général (- 219 k€)
 - Le service Commun Architecture (-67 k€) : pose de modulaires reprogrammée à une autre période par rapport au calendrier et coût estimé au BP.
 - Le service gestion des locaux associatifs et sportifs (-31 k€) : des interventions et prestations prévues pour l'entretien des sols sportifs extérieurs et le nettoyage des locaux n'ont pas été réalisées en 2024.
 - La direction de la Police Municipale (-31 k€) : acquisition d'une seconde caméra mobile reportée suite au dépôt de bilan de la société ERIS VISION.
 - Le service Événementiel et Animation (-18 k€) : facturation en litige sur le manège installé pour les fêtes de Noël. Diminution des locations de matériels pour les fêtes de fin d'année.
 - La Direction Mutualisée des Ressources Humaines (-15 k€): diminution des prestations d'intervenants pour la direction des affaires culturelles.
 - Le service Travaux de proximité (-12 k€) : diminution des dépenses en fournitures et orientation de l'activité sur la rénovation de l'éclairage public en régie.
 - Le Musée (-9 k€) : baisse de l'activité en 2024 notamment suite à des vacances de poste.
 - Le Conservatoire (-9 k€) : baisse des prestations et déplacements hors Saint-Brieuc.

2. Les recettes

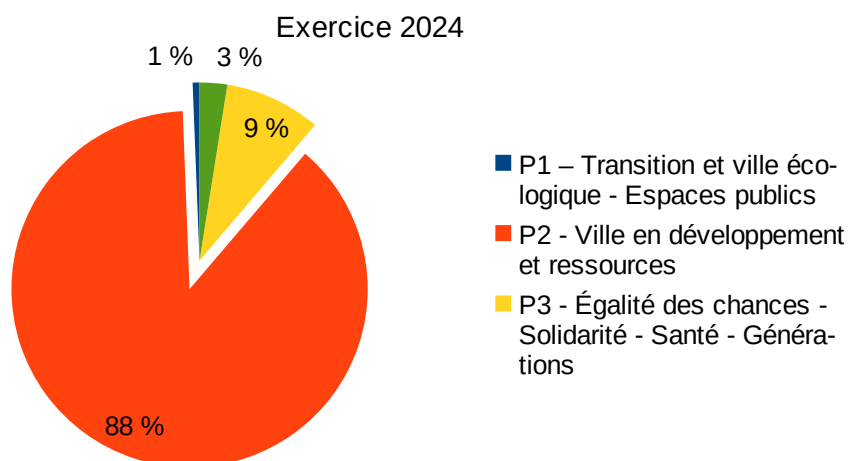
a) Présentation comptable (mouvements avant retraitement)

K€	Voté	Réalisé	Réal-Voté	%
013- Atténuation de charges	330	446	117	135,4%
70- Produits des services	6 777	6 659	-118	98,3%
73- Impôts et taxes	5 473	5 181	-292	94,7%
731- Fiscalité locale	42 653	43 311	658	101,5%
74- Dotations et participations	19 328	19 513	185	101,0%
75- Autres produits de gestion courante	1 328	1 410	82	106,2%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES	75 889	76 521	632	100,8%
76- Produits financiers	1	1	0	148,4%
77- Produits exceptionnels	1	1 098	1 097	
78 - Reprises sur provisions	0	0		
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCT	75 890	77 619	1 729	102,3%
042 – Op d'ordre de transferts entre section	1 375	1 496	120	108,7%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 375	1 496	120	108,7%
TOTAL	77 266	79 115	1 849	102,4%

b) Présentation par pôle

Les recettes réelles se répartissent par pôle de la manière suivante :

Répartition des recettes réelles réalisées par pôle



Les recettes réelles de fonctionnement sont à nouveau excédentaires en 2024 à hauteur de 1,7 M€ avant retraitement.

Les principaux excédents proviennent pour :

- **+ 160 k€ du pôle « Transition et ville écologique – Espaces publics », avec un niveau de réalisation globale de 134 %** dont principalement :
 - Produits des services (+ 110 k€) :
 - Le service Voirie (+101 k€) : les redevances et droits d'occupation du domaine public ainsi que les prestations de signalisation sont en augmentation.
 - Le service Éclairage public (+5 k€) : facturation de travaux d'entretien et de maintenance à SBAA.
 - Le service Parcs et jardins (+4 k€) : remboursement de travaux d'espaces verts.
 - Impôts et taxes (+ 41 k€) :
 - Le service Voirie (+41 k€) : modification de l'imputation des recettes en lien avec « Lunapark » et les cirques itinérants.
 - Dotations et participations (+ 5 k€) :
 - Le service Transition Écologique et Biodiversité (+5 k€) : subvention de l'ADEME dans le cadre du label Climat-Air-Energie.
 - Produits de gestion courante (+ 3K€) :
 - Le service Éclairage Public (+2 k€) : remboursement des consommations d'électricité de mobiliers urbains (DECAUX France).
- **+ 1 459 k€ du pôle « Ville en développement et ressources », avec un niveau de réalisation globale de 102 %** dont principalement :
 - Produits spécifiques (+1 092k€) :
 - Le service des Affaires Foncières (+998 k€) : les postes de cessions d'immobilisation (terrains et bâtiments) ne sont réglementairement pas crédités au BP. Liste des cessions détaillées en page 45.
 - Le service du Parc Auto (+69 k€) : produits des ventes de matériels professionnels et véhicules en augmentation en 2024.
 - Le service Financier (+25 k€) : annulation de mandats sur exercice budgétaire antérieur.

- Impôts et taxes (+325 k€) : les impôts directs locaux. Voir explications page 36.
 - Atténuations de charges (+117 k€) : remboursement de charges de personnel mis à disposition ou détachés (GIP, SBAA).
 - Produits des services (- 90 k€) :
 - Le service des Affaires foncières (-106 k€) : produits des reventes de biens immobiliers moins importants que programmés.
 - Produits de gestion courante (+ 26 k€) : perception de pénalités et retenues de garantie sur marchés publics.
- **+ 213 k€ pour le pôle « Égalité des chances – Solidarité – Santé - Générations », avec un niveau de réalisation globale de 103 %** dont principalement :
 - Produits des services (+90 k€) :
 - Les services Loisirs éducatifs (+55 k€) et Cuisine Centrale (+ 32k€) : poursuite de la progression du nombre d'inscriptions, amélioration du pointage et de la facturation en CLSH suite à la mise en place du portail famille.
 - Dotations et participations (+ 122 k€) :
 - Direction de l'Action Éducative (+82 k€) : soutien de la CAF au projet porté par le service prévention inclusion favorisant l'accueil des enfants aux besoins spécifiques.
 - Les Centres sociaux (+50 k€) : soutien de la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) sur un poste chargé de coopération Animation de la vie sociale, logement, accès aux droits.
 - Le service de la Petite Enfance (+45 k€) : augmentation des recettes CAF suite à la revalorisation des bonus.
 - La jeunesse (+13 k€) : subvention de la CAF dans le cadre du bonus territoire pour le financement de postes de chargés de coopération CTG.

- **- 104 k€ du pôle « Citoyenneté – Proximité – Culture - Sport », avec un niveau de réalisation globale de 95 % dont principalement :**
 - Produits des services (-229 k€) :
 - La police municipale (-157 k€) : les verbalisations de stationnement ont diminué en 2024 suite au repositionnement d'un poste sur le Centre de Supervision Urbaine (CSU).
 - Le conservatoire (-40 k€) : produit des inscriptions moins important que programmées au BP.
 - Le service Gestion des locaux associatifs et sportifs (-36 k€) : convention pour la refacturation des fluides non signée en 2024 avec l'INSPE de Bretagne pour le site de Beaufeuillage et inscription budgétaire trop élevé.
 - Les travaux de proximité (+8 k€) : augmentation des produits de redevance pour travaux.
 - Dotations et participations (+71 k€) :
 - Le conservatoire (+18 k€) : subvention du département plus importante que prévue au BP.
 - La propreté urbaine (+41 k€) : poursuite du soutien financier de l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des mégots dans l'espace public.
 - Les bibliothèques (+9 k€) : subvention de la région au titre du FRAB pour l'acquisition d'ouvrages patrimoniaux.
 - Produits de gestion courante (+ 52 k€) :
 - Les travaux de proximité (+52 k€) : augmentation du nombre de dossiers traités en lien avec le repositionnement d'un 1/2 poste dédié à la gestion des sinistres.

3. La section de fonctionnement en mouvements réels (après retraitements)

Le compte administratif enregistre des dépenses engagées par le budget général pour le compte des budgets annexes ou organismes tiers, en contrepartie desquelles ceux-ci remboursent leur quote-part (frais généraux, charges de personnel)

Par ailleurs, certains postes comptables (tels que les travaux en régie, les plus ou moins-values des cessions, les reprises sur amortissement des subventions d'équipement, les valeurs nettes comptables des actifs cédés ainsi que les produits de cessions...) transitent par la section de fonctionnement pour peser en définitif sur la section d'investissement.

Enfin, les résultats antérieurs sont déduits afin d'analyser l'activité spécifique liée aux opérations de l'année étudiée.

Afin de mener à bien l'analyse financière, il convient donc de retraiter les mouvements décrits ci-dessus tant en section de fonctionnement que d'investissement pour assurer le passage d'un compte administratif comptable (mouvements budgétaires) à un compte administratif économique (mouvements réels).

MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES	DÉPENSES	RECETTES	CAF *
MOUVEMENTS AVANT RETRAITEMENT	76 183	79 115	2 932
• Travaux en régie	-1 299	-1 299	
- Main d'oeuvre	-793	-793	
- Fournitures	-506	-506	
• Remb frais d'administration générale	-271	-271	
• Remb frais de personnel budgets annexes	-364	-364	
• Amortissements	-2 858		
• Cessions	-739	-1 071	
• + et – values et valeurs comptables sur cessions	-462	-129	
• Opérations sur stock			
• Reprise sur amortissements subv reçues	-	-67	
• Transfert de charges d'exploitation			
MOUVEMENTS APRÈS RETRAITEMENT	70 191	75 913	5 723

* Capacité d'autofinancement

DEPENSES	MONTANTS	TAUX
011- Charges à caractère général	13 708	
• Frais d'admin. générale	-271	
• Fournitures travaux en régie	-506	
TOTAL 011	12 931	18,4%
012- Charges personnel et assimilés	46 154	
• Personnel budgets annexes	-364	
• Main d'œuvre travaux en régie	-793	
TOTAL 012	44 998	64,1%
014 – Atténuation de produits	68	0,1%
65 – Autres charges gestion courante	10 798	15,4%
66 – Frais financiers	1 340	1,9%
67 – Charges exceptionnelles	7	0,0%
68 – Dotation prov semi-budgétaires	49	0,1%
	70 191	100,0%

RECETTES	MONTANTS	TAUX
70 – Produits serv./domaine	6 659	
• Frais d'admin. générale	-271	
• Personnel budgets annexes	-364	
TOTAL 70	6 025	7,9%
73 – Impôts et taxes	5 181	6,8%
731 – Fiscalité locale	43 311	57,1%
74 – Dotations et participations	19 513	25,7%
75 – Autres produits gest. Cour.	1 410	1,9%
013 – Atténuations de charges	446	0,6%
76 – Produits financiers	1	0,0%
77 – Produits exceptionnels	1 098	
• Cession	-1 071	
TOTAL 77	26	0,0%
78 – Reprises prov semi-budg		0,0%
	75 913	100,0%

B) Les évolutions 2023/2024 (de CA à CA)

1. Les dépenses

a) Présentation comptable (mouvements réels **avant** retraitements)

K€	2023	2024	2024-2023	%
011- Charges à caractère général	12 724	13 708	984	7,73 %
012- Charges de personnel	43 761	46 154	2 393	5,47 %
014- Atténuations de produits	25	68	44	176,03 %
65- Autres charges de gestion courante	10 458	10 798	340	3,25 %
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES	66 968	70 728	3 760	5,62 %
66- Charges financières	1 015	1 340	325	32,08 %
67- Charges exceptionnelles	7	7	0	-3,70 %
68 – Provisions	49	49	0	0,00 %
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCT	68 039	72 124	4 085	6,00 %

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 4 085 k€, soit +6 % par rapport à 2023. Les dépenses de gestion des services sont en augmentation de 5,62 % .

59 % de l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement sont liés à la hausse des charges de personnel (+2,4 M€) en 2024.

- Evolution des charges réelles de fonctionnement (après retraitement)

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Evolution de 2020 à 2024

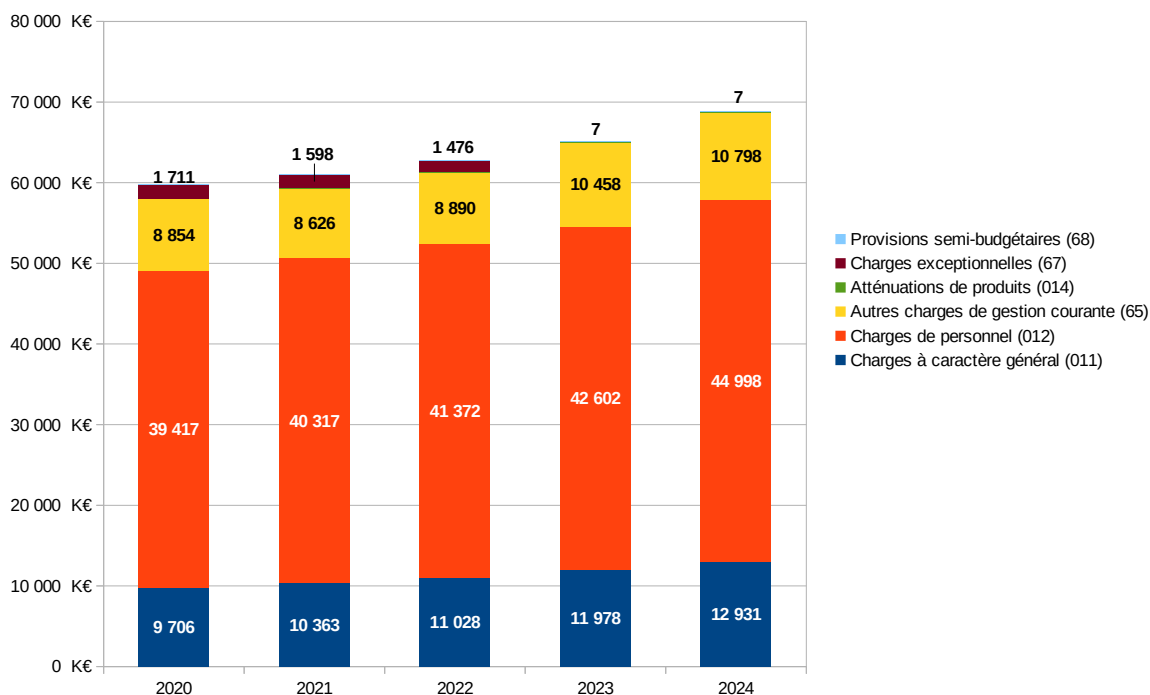


Tableau des charges réelles de fonctionnement (après retraitements)

k€	2020	2021	2022	2023	2024	2023-2024	Variation nominale / n-1	Variation réelle / n-1
Charges fct courant strictes	57 977	59 306	61 289	65 038	68 726	3 688	5,7 %	3,8 %
Charges à caractère général	9 706	10 363	11 028	11 978	12 931	953	8,0 %	6,0 %
60 Achats (h. tx régie)	5 339	5 576	6 018	6 566	6 935	369	5,6 %	3,7 %
61 serv. extérieurs	2 069	2 315	2 422	2 481	2 841	360	14,5 %	12,5 %
62 autres serv.ext. (sans: cdg, perso cg, dir mjc)	2 069	5 908	2 401	2 716	2 965	249	9,2 %	7,2 %
63 Impôts et Taxes	230	185	187	215	191	-24	-11,1 %	-12,7 %
Charges de personnel	39 417	40 317	41 372	42 602	44 998	2 395	5,6 %	3,8 %
64 Ch. de personnel (h. tx régie)	39 417	40 317	41 372	42 602	44 998	2 396	5,6 %	3,8 %
Autres charges de gestion courante	8 854	8 626	8 890	10 458	10 798	340	3,3 %	1,4 %
CCAS (S/C 20271)	3 236	3 150	3 242	3 220	2 668	-552	-17,1 %	-18,6 %
Subventions aux associations (C/6574)	4 948	4 886	5 024	5 200	5 441	240	4,6 %	2,8 %
Participation (C/6573*-s/c 20271)	670	177	190	222	507	507	228,4 %	222,6 %
Subvention BA Parkings	0	0	0	1 320	1 290	-30		-4,0 %
Solde autres charges de gestion courante	0	412	434	495	670	174	35,2 %	32,8 %
Atténuations de produits	73	39	27	25	68	44	176,0 %	171,2 %
Solde atténuations de produits	73	39	27	25	68	44	176,0 %	171,2 %
Charges de fonctionnement courant	58 050	59 345	61 316	65 063	68 795	3 732	5,7 %	3,9 %
Charges exceptionnelles larges	1 719	1 636	1 525	56	63	6	10,9 %	8,9 %
Charges exceptionnelles (67)	1 711	1 598	1 476	7	7	0	-3,7 %	-5,4 %
Subvention parking jusque fin 2022	1 654	1 430	1 400	0	0	0		0,0 %
Solde charges exceptionnelles	57	168	76	7	7	0	-3,7 %	-5,4 %
Provisions semi-budgétaires (68)	9	38	49	49	49	0	0,0 %	-1,8 %
Charges de fct hors intérêts	59 769	60 981	62 841	65 119	68 857	3 738	5,7 %	3,9 %
Intérêts	823	787	817	1 015	1 334	319	31,4 %	29,1 %
Charges de fonctionnement	60 592	61 768	63 658	66 134	70 191	4 057	6,1 %	4,3 %

Au cours de ces dernières années, de gros efforts ont été consentis pour réduire les dépenses de fonctionnement de la Ville, et depuis, elles demeurent contenues.

Toutefois, **l'année 2024 a été marquée par la continuité de la crise énergétique** (hausse des postes gaz et électricité), **hausse du prix des matières premières et des denrées alimentaires**. Ces hausses expliquent l'augmentation des charges à caractère général de 953 k€.

De même du fait notamment de la **revalorisation de la valeur point d'indice** au courant 2023 et **l'évolution du point d'indice majoré au 1^{er} janvier 2024**, la masse salariale a progressé de 2 395 k€ en augmentation de 3,8 % en valeur réelle entre 2023 et 2024.

b) Présentation par pôle

Les secteurs dont les dépenses sont globalement en progression par rapport à 2023 :

- **Le pôle "Ville en développement- Ressources" (+3,9 M€)**, dont principalement :
 - **Les charges de personnel : +2,4 M€**

En 2024, les dépenses de personnel (chapitre 012) avant retraitement représentent 46 153 627€ (+5,47 % par rapport à 2023). Après retraitement, les dépenses de personnel s'élèvent à 44 997 586 € (+5,62 % par rapport à 2023).

Cette évolution s'explique par l'impact des mesures exogènes :

- La revalorisation de la valeur du point d'indice de Juillet 2023 de 1,5 points en année pleine 2024 = + 253 101€,
- La hausse mécanique de la prime de fin d'année qui est indexée sur l'indice minimum de l'échelle C1 et évolue au même rythme que les mesures nationales : + 127 358€,
- L'impact de la revalorisation des bas de grille au 1er juillet 2023 en année pleine sur 2024 se traduit par l'augmentation de points d'indice au bénéfice des agents des catégories C et B (jusqu'à 9 points) pour rétablir la progressivité des rémunérations : + 23 709€,

- L'évolution de +5 points d'indice majoré pour tous les agents au 01/01/2024 : + 366 088€,
- Le non versement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) = - 59 826€,
- Les nouvelles modalités du forfait mobilité durable qui s'imposent à la collectivité lorsque le dispositif est instauré : + 20 015€,
- La hausse de la cotisation CDG qui assure les missions de médecine préventive pour les agents de la Ville de Saint-Brieuc : + 121 484€,
- Le coût des élections européennes et législatives non budgété au BP 2024, information aux collectivités en cours d'année : + 61 015€.

Également par des mesures endogènes :

Elles se caractérisent par un effet mécanique de revalorisation sur différentes mesures mais également la volonté affirmée par la collectivité d'accompagner les agents sur la question du pouvoir d'achat :

- L'augmentation mécanique de la masse salariale liée à l'évolution de carrière des agents dans le cadre du Glissement Vieillesse Technicité : + 249 889€,
- La non reconduction des opérations coup de pouce pouvoir d'achat et l'opération Open Eat qui étaient spécifiques pour l'année 2023 en lien avec l'inflation : - 235 225€,
- La hausse de la participation employeur à la prévoyance (évolution de la participation de 18€ à 22€ par agent bénéficiaire) décidée afin d'accompagner les agents face à l'évolution du taux de cotisation imposée par l'assureur de +15 % au 01/01/24 : + 32 273€,
- Dans cette même dynamique d'accompagnement des agents, la hausse de la participation employeur à la complémentaire santé (évolution de la participation de 9€ à 12€ par agent bénéficiaire) : + 11 576€.

On note également l'impact financier lié aux mouvements de personnel :

L'évolution est l'effet cumulé de l'augmentation du coût de la masse salariale au regard des mesures nationales et les réformes menées la Ville de Saint-Brieuc depuis 2023 pour stabiliser les organisations de travail et dé-précariser les agents qui assurent des missions permanentes notamment dans le secteur de l'enfance et de la petite enfance :

- Le coût des créations de postes 2023 en année pleine 2024 (+ 413 950€) : ont notamment été créés trois postes de moniteurs éducateurs, un poste d'ATSEM, deux postes d'auxiliaire de puériculture, deux postes d'assistant petite enfance au sein de la Direction de l'Action Educative ou encore un poste de coordinateur de la démocratie permanente au sein de la Direction de la Cohésion Sociale et du Vivre Ensemble.
- Les créations de postes et dégel de postes 2024 (+ 343 532€) : ont notamment été créés un poste d'ASVP au sein de la Police Municipale, un poste de médiateur social au sein de la Direction de la Cohésion Sociale et du Vivre Ensemble et au titre de la stabilisation des organisations et de la déprécarisation, deux postes d'auxiliaire de puériculture, cinq postes d'assistant petite enfance, quatre postes d'agent d'animation, un poste de référent santé et accueil inclusif au sein de la Direction de l'Action Educative.
- Concernant les recrutements sur postes permanents : contrairement à l'année précédente où ces évolutions étaient atténuées par des délais de vacance de poste plus importants dus aux difficultés généralisées de recrutement sur les postes permanents, en 2024, le contexte de recrutement étant plus favorable, la vacance de poste a pu être atténuée : + 155 151€.
- L'enveloppe allouée au recours aux agents sur postes non permanents est en augmentation par rapport à l'année 2023. Les principaux volets sont les suivants :
 - Recours au personnels intérimaires du CDG 22 : - 221 808 €,
 - Personnels saisonniers : + 47 913€,
 - Assistantes maternelles : - 455€,

- Contrats aidés et apprentis : + 66 509€,
- Recours aux stagiaires écoles rémunérés : + 8 514€,
- Personnels non titulaires en remplacement d'agent absents ou renfort : + 395 185€,
- Autres personnels extérieurs (agents recenseurs, intervenants extérieurs, cumul, collaborateurs de cabinet) : - 1 138€.

Concernant les refacturations, les principales évolutions sont :

- Refacturation du personnel CCAS : + 103 013€,
 - Refacturation liée aux conventions de mise à disposition VSB/SBAA et refacturation de la DMSI : + 31 645€.
- **Les charges à caractère général : +981 k€**
 - Le service des Affaires foncières (+603 k€) : acquisitions et préemptions exceptionnelles de biens immobiliers.
 - La direction des Ressources Humaines (+203 k€) : augmentation ponctuelle. En effet, la Ville est lauréate de l'appel à projet « Désinsertion Professionnelle ». A ce titre, la CNRACL finance un plan d'actions d'un montant de 400 000€ sur 2 ans (2024 et 2025). Cette évolution correspond donc à l'abondement financé via ces recettes. Cet appel à projet permet de donner une nouvelle dynamique dans les actions portées par la Ville auprès de ses agents avec, notamment, le développement d'une politique de mobilité professionnelle, des actions fortes en faveur de la santé mentale et de l'évolution des compétences des managers.
 - Le service Développement économique (+42 k€) : remboursement de SBAA sur le financement de l'accompagnement stratégique du commerce.
 - La direction des Affaires Générales et Juridiques (+47 k€) : accompagnement d'un cabinet d'avocat sur des dossiers spécifiques.
 - La DMSI (+33 k€) : reprise de la gestion du parc éditique en 2024 et prestations d'hébergement de progiciels.
 - Le service du Parc auto (+22 k€) : augmentation des dépenses de carburant.

- Le service Droit de la responsabilité (+19 k€) : augmentation unilatérale des tarifs au m² pour le contrat d'assurance multi-risques SMACL.
- Le service Parkings et stationnement (+15 k€) : acquisition de matériels pour la mise en service d'une nouvelle zone piétonne et la réparation d'horodateurs.
- **Les charges financières : +325 k€** (intérêts de la dette).
- **Les charges de gestion courante : +142 k€**, dont principalement :
 - Le service des Affaires foncières (+177 k€) : reversement de plus value sur la vente immobilière de la banque de France.
- **Le pôle "Égalité des chances - Solidarité - Santé - Générations"** (+454 k€), dont principalement :
 - **Les charges à caractère général : +191 k€**
 - La cuisine centrale (+114 k€) : les dépenses en alimentation ont été en augmentation en 2024, impactées par l'inflation.
 - Le service Vie des écoles (+74 k€) : transfert des dépenses relatives aux achats de produits d'entretien (+54 k€) depuis le service Propreté urbaine, augmentation des dépenses d'habillement dus à un fort turn over et hausse du nombre d'abonnements à l'outil numérique ONE.
 - Le service Environnement et hygiène (+62 k€) : prestation exceptionnelle pour le chargement, transport et mise en stock du sable de la plage du Valais (+22k€), mission d'étude de sourçage de la pollution du Gouédic (+35k€), augmentation des analyses des eaux (+10k€).
 - Le service Propreté urbaine (-49 k€) : les dépenses relatives aux produits d'entretien des écoles ont été transférées à la direction de l'action éducative.
 - **Les charges de gestion courante : +262 k€**
 - Le service Vie des écoles (+136 k€) : dont notamment augmentation de la participation au fonctionnement des écoles privées, +134 k€ par rapport à 2023.
 - Le service Santé et handicap (+107 k€) : subvention de fonctionnement du GIP pôle santé en année pleine.

- Le service Vie des quartiers (+ 403 k€) : convention d'attribution de subvention exceptionnelle pour le programme d'animation TFPB 2023.
- Le service des Finances (-553 k€) : diminution de la subvention de fonctionnement au CCAS.
- Le service des Centres sociaux (+50 k€) : augmentation des charges locatives annuelles des trois centres sociaux.
- Le service Loisirs éducatifs (+44 k€) : augmentation des subventions de fonctionnement aux associations intervenant dans le domaine de l'éducation-loisirs.
- Le service Solidarité (+32 k€) : versement de subventions aux associations œuvrant dans le domaine du secteur social et de l'insertion.

Les secteurs dont les dépenses sont globalement en diminution par rapport à 2023 :

- **Le pôle "Citoyenneté - Proximité - Culture – Sport" (-16 k€)**, dont principalement :
 - **Les charges à caractère général : +48 k€**
 - La Direction des Affaires culturelles (+28 k€) : augmentation des prestations d'éducation artistique et culturelle.
 - Le service du Développement de la vie associative et sportive (+ 28 k€) : augmentation des dépenses en lien avec l'organisation d'actions liées aux JO (exposition sur les Jeux, événement breakdance, St-Brieuc fait ses jeux).
 - Le service Événementiel et animation (+27 k€) : facturation des prestations de Noël 2023 imputées sur le budget 2024.
 - Le service Protocole et relations publiques (+23 k€) : transfert du budget moyens généraux (commémoration) sur le budget du service en 2024.
 - Les Bibliothèques (-33 k€) : diminution des achats de livres, CD, DVD, fournitures de bureau et de matériels de conservation.
 - Le musée (-17 k€) : diminution des dépenses en études et matériels, clôture de l'exposition « Vivre avec la grève du joint français ».

- Le conservatoire (-37 k€) : diminution en 2024 du budget dédié aux prestations de services.
 - Le service des Archives (+16 k€) : prestation de gardiennage de la Cathédrale et de numérisation de l'intégralité des négatifs noir et blanc.
- **Les charges de gestion courante : -65 k€**
 - La Direction des Affaires culturelles (-22 k€) : diminution de l'enveloppe dédiée aux subventions d'associations culturelles (Art Rock).
 - Le musée (-16 k€) : suppression de l'enveloppe dédiée aux subventions aux organismes publics divers.
 - Le service Gestion des locaux associatifs et sportifs (-16 k€) : transfert des crédits alloués à la participation aux frais de logement des associations dans les locaux du Conseil Départementale.
 - Le service des Relations Internationales (-13 k€) : projet « sport pour toutes et tous 2021-2024 » financé sur 6 mois au lieu de 12 en 2023.
- **Le pôle "Transition écologique - Espaces publics" (-237 k€)**, dont principalement :
 - **Les charges à caractère général : -237 k€**
 - L'éclairage public (-265 k€) : litige avec le fournisseur EDF. De nombreuses factures n'ont pas pu être réglées en 2024. En outre, le fournisseur a transmis d'importants avoirs fin 2024 (supérieurs à 130 k€ au total). Nouveau marché en 2025.
 - Les espaces verts (+45 k€) : dépenses en fournitures liées au déménagement du service en 2024. Aménagement floral de l'espace public en hausse.
 - Le service Transition écologique et biodiversité (-17 k€) : En 2023, versement d'une participation financière pour la mise à disposition de l'outil cadastre solaire (convention avec SBAA), mission d'accompagnement par un conseiller de label Climat Air Énergie et prestations éducateurs sportifs et secouristes pour le mois « Mai vélo ».

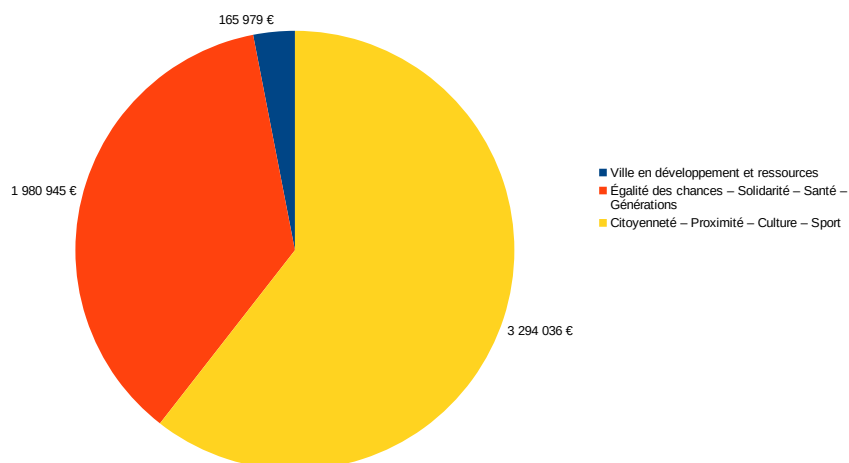
Pour ce qui est des **subventions et du soutien à la vie associative**, les tableaux ci-après retracent les évolutions par politique et par secteur d'intervention, de 2020 à 2024.

On constate une hausse du soutien porté à la vie associative sur 2023 (+177 k€) et 2024 (+240 k€) après une relative stabilité entre 2020 et 2021.

SERVICE	2020	2021	2022	2023	2024	en %/ Total
AFFAIRES COMMERCIALES	14	14	14	25		0 %
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	14	16	29	20	43	26 %
DRH - VILLE	123	80	134	123	123	74 %
	152	110	178	171	166	3 %
CENTRES SOCIAUX	436	437	413	419	470	24 %
DIRECTION DE L'ACTION EDUCATIVE	13	13	13	23	32	2 %
ENVIRONNEMENT ET HYGIENE	12	13	13	7	10	0 %
JEUNESSE	124	120	117	148	173	9 %
LOISIRS EDUCATIFS	88	69	76	97	141	7 %
PROJETS URBAINS	14	23	17	10	10	1 %
SOLIDARITE	153	104	147	176	200	10 %
VIE DES ECOLES	825	870	842	788	917	46 %
VIE DES QUARTIERS		5	13	16	16	1 %
	1 664	1 658	1 650	1 697	1 981	36 %
DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSO ET SPORTIVE	1 424	1 396	1 401	1 546	1 544	47 %
DIRECTION AFFAIRES CULTURELLES	1 676	1 667	1 720	1 721	1 699	52 %
RELATIONS INTERNATIONALES	32	56	74	64	51	2 %
	3 132	3 118	3 196	3 332	3 294	61 %
Total	4 948	4 886	5 024	5 200	5 441	
Variation n/n-1	2 %	-1 %	3 %	4 %	5 %	

REPARTITION PAR POLITIQUE DU SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Exercice 2024

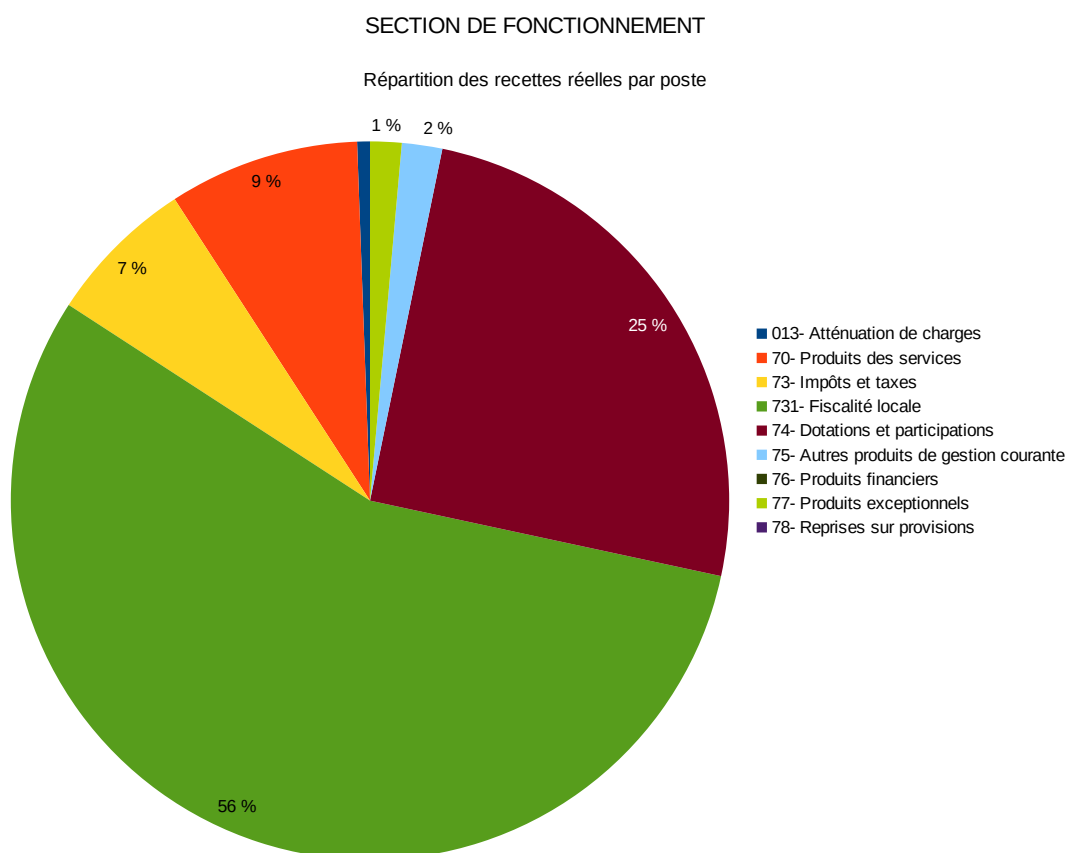


2. Les recettes

a) Présentation comptable (mouvements avant retraitement)

K€	2023	2024	2024-2023	%
013- Atténuation de charges	436	446	10	2,34%
70- Produits des services	5 682	6 659	977	17,19%
73- Impôts et taxes	5 490	5 181	-309	-5,63%
731- Fiscalité locale	42 708	43 311		
74- Dotations et participations	18 948	19 513	565	2,98%
75- Autres produits de gestion courante	786	1 410	624	79,36%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES	74 051	76 521	2 470	3,34%
76- Produits financiers	1	1	0	9,12%
77- Produits exceptionnels	950	1 098	148	15,55%
78- Reprises sur provisions	0	0	0	0,00%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCT	75 001	77 619	2 618	3,49%

Les recettes réelles de fonctionnement avant retraitement ont augmenté de 2 618k€ par rapport à 2023, soit +3,5 %.



b) Les types de produits

• Tableau d'évolution des produits de fonctionnement (après retraitement)

K€	2020	2021	2022	2023	2024	Δ 2024-2023
Produits fonctionnement courant stricts	65 995	67 374	69 566	72 974	75 440	2 466
<i>Evolution en %</i>	-0,9%	2,1%	3,3%	4,9%	3,4%	
Impôts et taxes	40 682	43 627	44 746	48 198	48 492	294
<i>Evolution en %</i>	0,5%	7,2%	2,6%	7,7%	0,6%	
Dont Contributions directes	32 777	34 980	35 917	39 328	40 346	1 017
<i>Evolution en %</i>	1,1%	6,7%	2,7%	9,5%	2,6%	
Dont DMTO	1 775	2 329	2 500	2 129	1 822	-307
<i>Evolution en %</i>	16,4%	31,2%	7,4%	-14,8%	-14,4%	
Dotation communautaire reçue	4 562	4 696	4 653	4 838	4 556	-282
<i>Evolution en %</i>	-8,0%	2,9%	-0,9%	4,0%	-5,8%	
Dont AC reçue	4 138	4 273	4 131	4 316	4 047	-269
Dont DSC reçue	424	424	522	522	509	-13
Attribution FPIC	679	691	683	652	625	-27
Solde impôts et taxes	2 664	3 260	3 493	3 380	2 966	-414
Dotations et participations	20 784	18 260	18 831	18 948	19 513	565
<i>Evolution en %</i>	1,3%	-12,1%	3,1%	0,6%	3,0%	
Dont DGF	13 367	13 443	13 422	13 534	13 644	109
Dont Compensations fiscales	2 402	576	685	744	155	-589
Dont Solde participations diverses	5 015	4 241	4 724	4 655	5 693	1 039
Autres produits de fct courant	4 529	5 486	5 989	5 828	7 435	1 607
<i>Evolution en %</i>	-19,2%	21,1%	9,2%	-2,7%	27,6%	
Dont Produits des services	4 065	5 015	5 466	5 042	6 025	983
Dont Produits de gestion	464	470	523	786	1 410	624
Atténuations de charges	374	537	498	436	446	10
<i>Evolution en %</i>	2,4%	43,6%	-7,3%	-12,4%	2,3%	
Produits de fonctionnement courant	66 369	67 911	70 064	73 411	75 887	2 476
<i>Evolution en %</i>	-0,9%	2,3%	3,2%	4,8%	3,4%	
Produits exceptionnels larges	230	294	360	3	27	23
<i>Evolution en %</i>	43,8%	27,7%	22,4%	-99,1%	698,9%	
Produits de fonctionnement	66 599	68 205	70 424	73 414	75 913	2 500
<i>Evolution en %</i>	-0,8%	2,4%	3,3%	4,2%	3,4%	
Ratio 3 : Recettes réelles fct / habitant VSB	1 456	1 493	1 570	1 631	1 688	57
Ratio 3 : Communes de 20 à 50 000 habitants*	1 487	1 519	1 584	1 655		

(*Sources données : comptes individuels des collectivités / [impot.gouv /https://www.impots.gouv.fr/c/ll/zf1/communegfp/flux.ex](https://www.impots.gouv.fr/c/ll/zf1/communegfp/flux.ex))

Depuis 2020, les recettes réelles de fonctionnement enregistrent une augmentation progressive de 9,4 M€ sur la période.

Entre 2023 et 2024, la progression est de 2,5 M€.

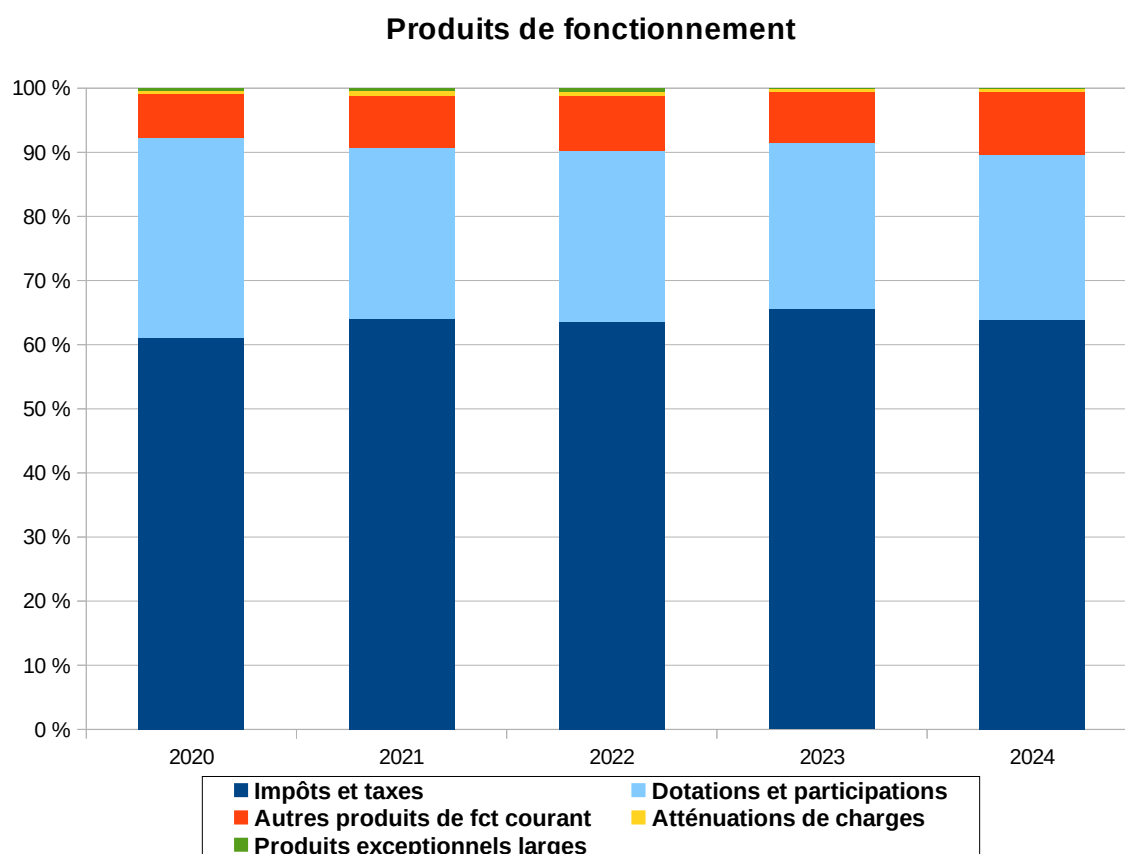
Après la réforme de la taxe d'habitation (TH) en 2021 ayant entraîné une baisse de 2 524 k€, les dotations et participations enregistrent une augmentation de 565 k€ dont une hausse de la DGF de 109 k€.

Les impôts et taxes ont connu une augmentation de 294 k€ par rapport à 2023 dont principalement :

- 1017 k€ liés aux contributions directes (voir détails page suivante).
- - 307 k€ liés aux produits à la taxe sur les droits de mutations.

L'attribution de compensation versée par Saint-Brieuc Agglomération enregistre une baisse de -269 k€ en lien avec la refacturation des services communs, après une hausse en 2021 suite à la signature du 1^{er} volet du nouveau pacte financier et fiscal en date du 23/09/2021.

Après une période 2018-2022 où les DMTO ont progressé de 62 % soit de +953 k€, on enregistre pour la deuxième année consécutive une diminution de -15 % entre 2023 et 2024, soit -678 k€ entre 2022 et 2024.



- Évolution de l'attribution de compensation :

DAC définitive 2023	4 315 811
Prévisionnel février 2024	4 310 439
Transfert service aide à domicile au CIAS	-1
SC Aménagement/Déplacements	-25 810
SC Architecture	90 906
SC DMRH	-86 534
SC DMCP	-241 740
Impact nouvelles modulations 2024	-263 179
DAC définitive 2024	4 047 260

- **La fiscalité des ménages**

Taux d'imposition communaux

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux TH	25,03%	25,03%	25,03%	25,03%	25,03%
Taux FB	28,71%	48,24%	48,24%	48,24%	48,24%
Taux FNB	41,83%	41,83%	41,83%	41,83%	41,83%

Les taux d'imposition communaux sont restés stables sur la période 2020-2024, en application de la volonté de ne pas augmenter la fiscalité des ménages sur la période 2020-2026.

Bases nettes d'imposition

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Base nette TH	66 262	5 405	6 118	9 066	8 335
dont résidences secondaires	3 828	4 225	5 044	7 476	5 715
Base nette FB	55 895	54 832	56 261	60 651	62 704
Base nette FNB	159	149	159	173	196

Evolution nominale des bases nettes d'imposition

	Moy.	2021/20	2022/21	2023/22	2024/23
Base nette TH	-40,4%	-91,8%	13,2%	48,2%	-8,1%
dont base résidences secondaires	10,5%	10,4%	19,4%	48,2%	-23,6%
Base nette FB	2,9%	-1,9%	2,6%	7,8%	3,4%
Base nette FNB	5,4%	-5,8%	6,5%	8,9%	13,0%

La réforme fiscale de 2021 a entraîné la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Afin de compenser la perte de recettes, le taux de Foncier Bâti du Département a été transféré à la ville et le maintien du produit fiscal total est assuré par le versement d'une compensation par l'État ré-indexée chaque année pour tenir compte de la dynamique des bases.

Dans le cadre de la baisse des impôts de production décidée par l'État, un abattement de 50 % est appliqué sur les bases de foncier des entreprises. La perte de recettes est compensée par l'État. Celles du foncier non bâti augmente de 13 % entre 2023 et 2024.

Produits fiscaux

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produit TH	16 585	1 353	1 531	2 269	2 086
Produit FB	16 047	33 337	34 236	36 907	38 131
Produit FNB	66	62	67	72	82
Produit fiscal total	32 699	34 752	35 834	39 249	40 299

Evolution nominale des produits fiscaux

	Moy.	2021/20	2022/21	2023/22	2024/23
Produit TH	-40,4%	-91,8%	13,2%	48,2%	-8,1%
Produit FB	24,2%	107,7%	2,7%	7,8%	3,3%
Produit FNB	5,4%	-5,8%	6,5%	8,9%	13,0%
Produit fiscal total	5,4%	6,3%	3,1%	9,5%	2,7%

Evolution réelle des produits fiscaux

	Moy.	2021/20	2022/21	2023/22	2024/23
Produit TH	-42,4%	-92,0%	7,5%	41,4%	-9,7%
Produit FB	20,1%	104,5%	-2,5%	2,9%	1,5%
Produit FNB	2,0%	-7,3%	1,1%	3,9%	11,0%
Produit fiscal total	1,9%	4,6%	-2,1%	4,5%	0,9%

Le produit des impôts locaux poursuit une évolution de 2,7 % après une forte hausse de 9,5 % en 2023 du fait de la réforme fiscale. En tenant compte du coefficient d'actualisation corrigé par la variation de l'indice des prix, la progression réelle est de 0,9 %.

Pour mémoire, le coefficient d'actualisation des bases a été fixé à 3,9 % et l'inflation moyenne constatée en 2024 sur un an est de 1,8 %.

Malgré des taux d'imposition constants, on constate une augmentation des produits fiscaux sur le foncier bâti de 1 224 k€ entre 2023 et 2024, et une évolution de +137 % sur la période de 2020-2024 liée principalement à la revalorisation des valeurs locatives et à la variation des bases.

A l'inverse, la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales a entraîné une forte baisse du produit correspondant et des compensations fiscales jusqu'en 2022.

En 2023, tous les contribuables étaient invités à déclarer la situation de leurs biens immobiliers en parallèle de leur déclaration de revenus. L'exploitation de ces données par les services de l'État a posé de nombreux problèmes et entraîné la taxation à la TH de locaux qui n'auraient pas dû l'être avec pour conséquence une hausse de +38,4 % entre les bases de TH prévisionnelles et les bases définitives en 2023. En 2024, les bases de TH ont été en partie corrigées avec une évolution de -11,5 % entre 2024 et 2023.

Par ailleurs, en lien avec une rupture dans l'application du contrat de ville, la convention d'abattement de 30 % sur la taxe foncière (TF) des logements sociaux du bailleur Terre d'Armor Habitat n'a pas été appliquée (délibération n°3 du 15/05/2023). En conséquence, les bases de taxation de ces logements exonérés a été ré-introduite dans la base taxable à la TF en 2023 et en 2024. Le trop perçu au titre de 2023 par la ville a été reversé à TAH courant 2024 pour un montant de 402 665 €.

Compensations fiscales

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Compensations TH	2 230	0	0	0	0
Compensations FB	170	574	683	742	153
Comp. FB contribuables modestes	22	30	29	28	30
Comp. FB zones urbaines / QPV	125	124	203	218	29
Comp. FB LF21		397	411	452	47
Comp. FB immeubles	23	23	40	44	47
Compensation FNB	2	2	2	2	2
TOTAL Compensations	2 402	576	685	744	155

Produits et compensations

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produit fiscal	32 699	34 752	35 834	39 249	40 299
Compensations fiscales	2 402	576	685	744	155
Produit yc compensations	35 101	35 329	36 519	39 993	40 454

Depuis 2021, les compensations fiscales ont drastiquement diminué de -2 247 K€ (-94 %) principalement du fait de la disparition totale de la compensation TH.

La compensation sur le foncier bâti en augmentation de 336 % entre 2021 et 2023 diminue fortement en 2024 de -73 % du fait de la non application du contrat de ville (voir ci-dessus). La compensation sur le foncier non bâti reste de son côté constante.

Globalement entre 2023 et 2024, le produit fiscal, y compris les compensations, est en augmentation de 460 K€, soit +1,15 %.

- **DGF, Fonds de péréquation et compensations fiscales**

Les critères de la DGF :

La population

	2020	2021	2022	2023	2024	Évol. Moy en %
Population totale	46 006	45 721	45 099	45 602	45 614	-0,17 %
Résidences secondaires	945	1 125	1 256	1 297	1 336	7,17 %
Majoration places de caravane *	56	56	56	56	56	0,00 %
<i>Evolution</i>		180	131	41	39	
Population DGF	48 011	47 007	46 902	46 411	46 955	-0,44 %
dont Population Quartiers Politique de la Ville	7 268	7 268	7 244	7 244	7 244	-0,07 %

(*) Le nombre de places est x par 2 si la commune est éligible à la DSU ou à la DSR bourg-centre en n-1

Entre 2020 et 2022, la ville de Saint-Brieuc enregistre une baisse de 907 habitants (-2 %) entraînant une baisse de la dotation forfaitaire.

Entre 2022 et 2024, on constate une augmentation 515 habitants (+1 %).

	2020	2021	2022	2023	2024
Logements sociaux	4 909	4 925	4 880	4 934	4 732
Nombre d'A.P.L.	12 931	12 971	12 118	11 438	11 146
Total des logements	24 347	24 476	24 822	24 954	24 695
Revenu imposable par habitant	12 850,6	13 088,9	13 413,8	13 455,5	14 359,9

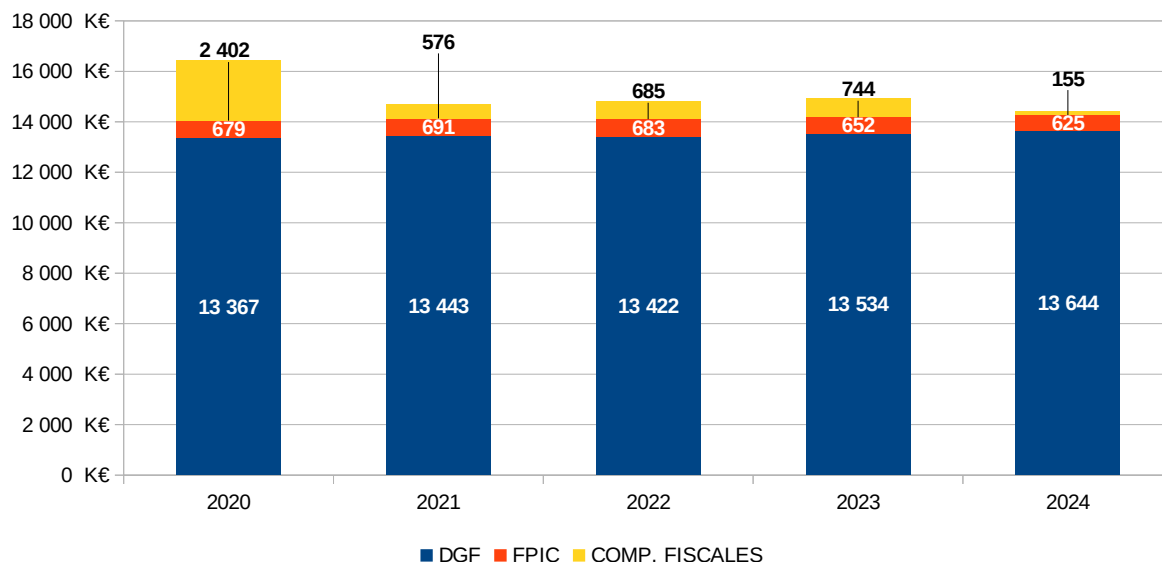
Globalement la Dotation Globale de Fonctionnement, les fonds de péréquation et les compensations fiscales diminuent de -2 024 K€ entre 2020 et 2024, soit -12,3 % liés à la suppression de la taxe d'habitation.

Sur la période 2020-2024, l'évolution moyenne réelle de la DGF est constatée à -2,8 % et celle du Fonds de péréquation à -5,2 % avec une inflation moyenne de 3,36 % (1,8 % en 2024).

Au total, la diminution réelle des dotations s'évalue à -6,4 % sur la période 2020 à 2024, soit environ -700k€

DGF, FONDS DE PEREQUATION ET COMPENSATIONS FISCALES

Evolution de 2020 à 2024



DGF et Fonds de péréquation

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Dotation forfaitaire (DF)	9 996	9 984	9 928	9 990	9 996
+ Dotation aménagement (DSU, DSR, DNP)	3 372	3 459	3 494	3 545	3 648
dont DSU	2 220	2 324	2 425	2 527	2 701
dont DNP	1 152	1 136	1 069	1 017	948
= DGF (A)	13 367	13 443	13 422	13 534	13 644
= Fonds de péréquation (B)	679	691	683	652	625
DGF et FONDS DE PEREQUATION (A) + (B)	14 046	14 134	14 105	14 187	14 269

Dotations élargies aux compensations

k€	2020	2021	2022	2023	2024
DGF	13 367	13 443	13 422	13 534	13 644
+ Fonds de péréquation	679	691	683	652	625
+ Compensations fiscales	2 402	576	685	744	155
= DOTATIONS ELARGIES	16 448	14 711	14 790	14 931	14 424

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

Elle est globale et libre d'emploi. Son évolution est fixée chaque année par la loi de finances.

•

Evolution nominale de la DGF communale

	Moy.	2021/20	2022/21	2023/22	2024/23
Dotation forfaitaire (DF)	0,0%	-0,1%	-0,6%	0,6%	0,1%
Dotation d'aménagement (DSU, DSR, DNP)	2,0%	2,6%	1,0%	1,5%	2,9%
DGF	0,5%	0,6%	-0,2%	0,8%	0,8%
Fonds de péréquation	-2,0%	1,9%	-1,2%	-4,4%	-4,2%
DGF et Fonds de péréquation	0,4%	0,6%	-0,2%	0,6%	0,6%
Compensations fiscales	-49,6%	-76,0%	18,8%	8,6%	-79,2%
Dotations élargies	-3,2%	-10,6%	0,5%	1,0%	-3,4%

Evolution réelle de la DGF communale

	Moy.	2021/20	2022/21	2023/22	2024/23
Dotation forfaitaire (DF)	-3,3%	-1,7%	-5,6%	-4,0%	-1,7%
Dotation d'aménagement (DSU, DSR, DNP)	-1,3%	1,0%	-4,1%	-3,2%	1,1%
DGF	-2,8%	-1,0%	-5,2%	-3,8%	-1,0%
Fonds de péréquation	-5,2%	0,2%	-6,2%	-8,8%	-5,8%
DGF et Fonds de péréquation	-2,9%	-1,0%	-5,2%	-4,0%	-1,2%
Compensations fiscales	-51,3%	-76,4%	12,9%	3,6%	-79,6%
Dotations élargies	-6,4%	-12,0%	-4,5%	-3,7%	-5,1%
<i>Inflation</i>	<i>3,36%</i>	<i>1,60%</i>	<i>5,30%</i>	<i>4,80%</i>	<i>1,80%</i>

Evolution nominale de la DGF nationale

	Moy.	2021/20	2022/21	2023/22	2024/23
DGF Loi de finances	0,60%	0,00%	0,00%	1,20%	1,20%
Dotation forfaitaire	-0,73%	-1,58%	-1,76%	0,35%	0,10%

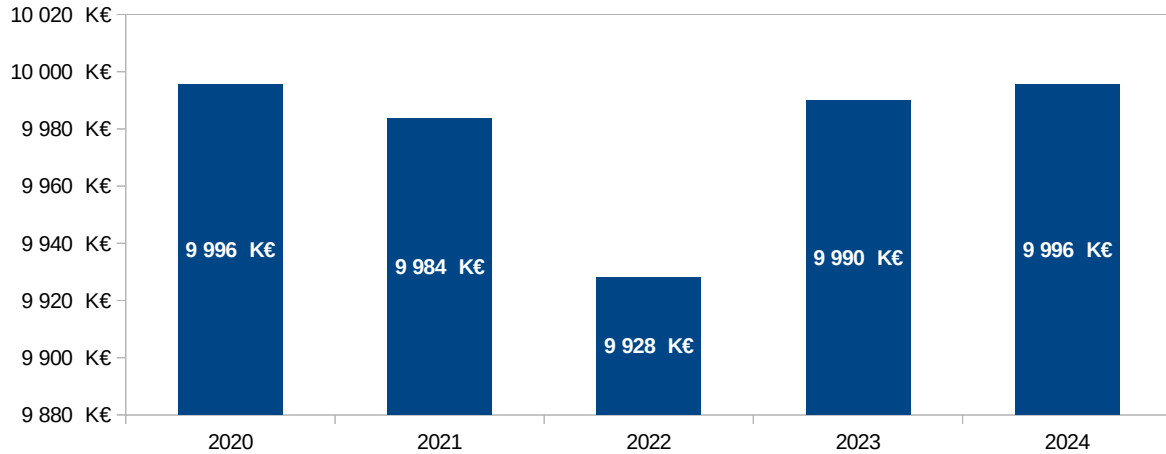
• **La dotation forfaitaire**

En 2024, la dotation forfaitaire, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF) principale dotation de l'État aux collectivités locales, reste stable à 9 996 k€ en lien avec la légère augmentation de la population (+ 12 habitants).

Sur la période 2020-2024, la dotation forfaitaire est restée comprise entre 9 928k€ (plus bas en 2022) et 9 996k€.

DOTATION FORFAITAIRE

Evolution de 2020 à 2024

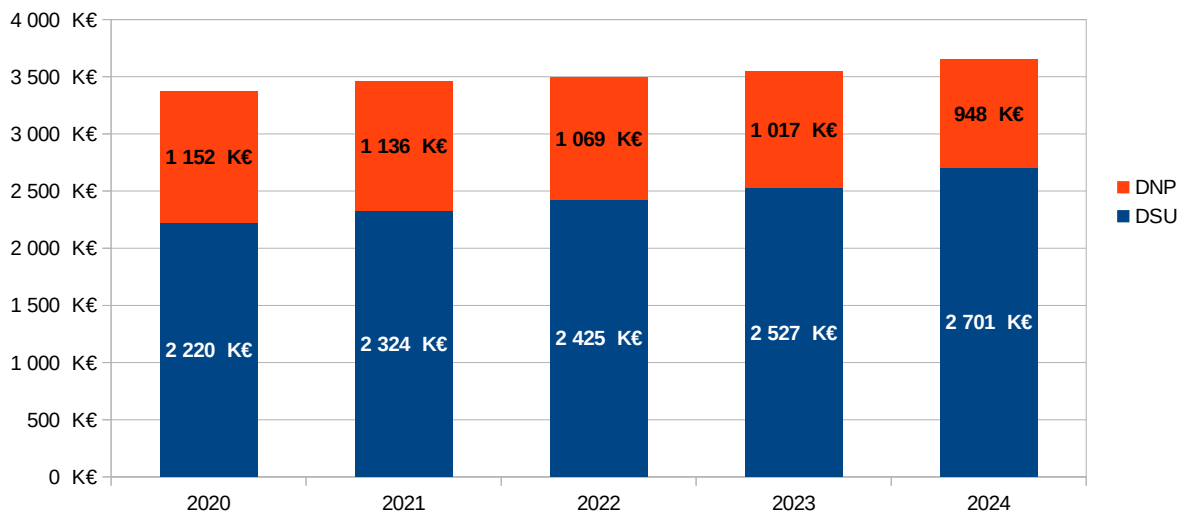


• Les dotations d'aménagement : (DSU, DNP)

Au cours des dernières années, la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) évolue progressivement + 480 k€ sur ces quatre années. En 2024, elle s'élève à 2 701 k€ en augmentation de 173 k€ par rapport à l'année 2023. C'est l'une des trois dotations de péréquation réservée par l'État aux communes dites en « difficultés ») avec la dotation de solidarité rurale (DSR) et la dotation nationale de péréquation (DNP).

DOTATION D'AMENAGEMENT

Evolution de 2020 à 2024

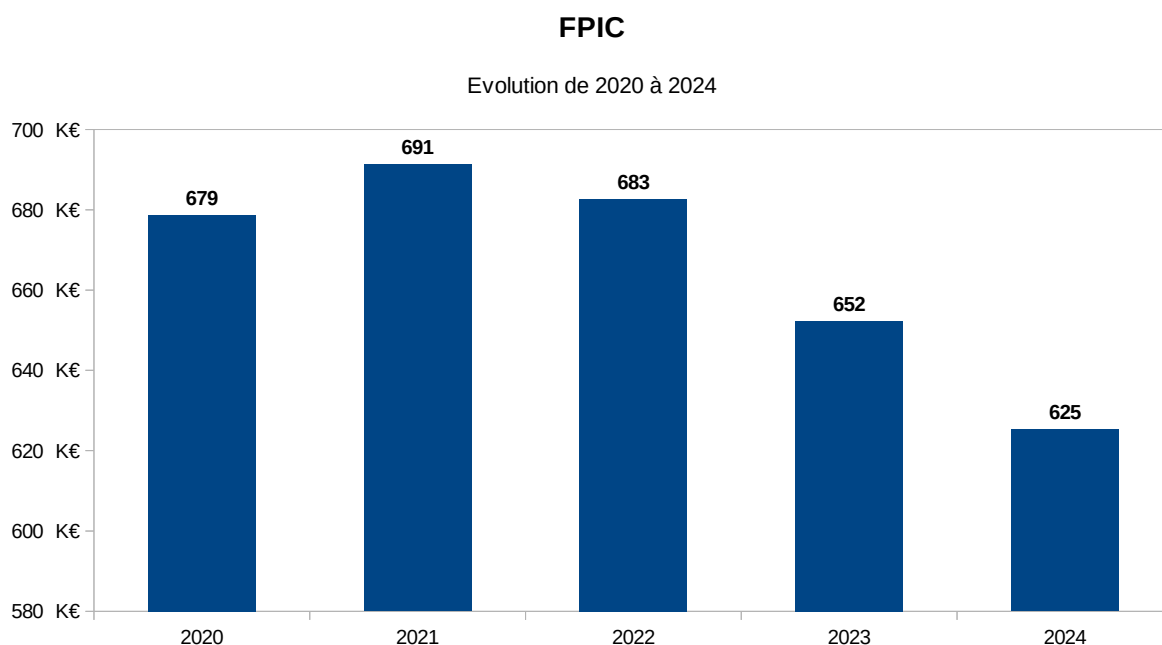


La DNP s'élève à 948 K€ en 2024 soit une diminution de -6,83 % par rapport à 2023.

- **Le FPIC**

En application du pacte de solidarité intercommunale, le Fonds de péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est réparti selon la règle de droit commun. Depuis 2021 (691k€), il a depuis tendancielllement diminué au cours de ces dernières années.

En 2024, le FPIC reversé à la ville s'élève à 625 k€ (-27 k€).



c) Présentation par pôle

Les principales variations s'expliquent de la manière suivante :

- **+54 k€ proviennent du pôle "Transition écologique - Espaces publics"**
 - Les produits des services : +37 k€
 - La voirie (+32 k€) : redevances et droits d'occupation du domaine public en augmentation avec une demande usagers en hausse et des demandes de création de nouvelles terrasses.
 - Espace verts (+6 k€) : vente de bois à l'ONF et travaux d'espaces verts pour des tiers en hausse.

- Fiscalité locale (+9 k€) : droits de place foires et marchés en augmentation.
 - Dotations et participations (+6 k€) : subvention de l'ADEME sur le volet Climat-Air-Energie 2022-2026 pour le projet « accompagnement territoire engagé ».
- **+ 1 856 k€ proviennent du secteur "Ville en développement-Ressources", dont principalement :**
 - Les produits des services : +601 k€
 - Le service des affaires foncières (+603 k€) : revente de biens immobiliers, variable d'une année à l'autre.
 - Impôts et taxes : + 285 k€, voir titre « b) les types de produits », page 34
 - Les autres produits de gestion courante : +576 k€
 - Le service droit de la responsabilité (+437 k€) : indemnités perçues dans le cadre des sinistres (incendie MJC, inondation camping des Vallées, dommages manifestation agriculteurs).
 - Le service des affaires foncières (+132 k€) : régularisations foncières avec le groupe Casino.
 - Les participations et dotations : +239 k€
 - La direction des ressources humaines (+209 k€) : subvention de la CNRACL dans le cadre du Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles pour le projet portant sur la prévention de la désinsertion professionnelle.
 - Le service à la population (+29 k€) : recettes variables des services de l'État en fonction du nombre de titres sécurisés délivrés chaque année.
 - Les produits spécifiques : +144 k€
 - Le service des affaires foncières (+95 k€) : à titre d'information, ci-dessous le bilan des acquisitions et cessions 2024

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2024

Date décision / délibération du conseil municipal	Nature	Date de l'acte	Adresse	Références cadastrales	Identification (acquéreur ou vendeur)	Montant (€)	Montant (€) Total
ACQUISITIONS							
08/04/2024	Parcelle non bâtie	10/09/2024	Les Tertres	BR n°4	HAMON Jean-Claude	1 020,00 €	1 355 021,00 €
01/07/2024	Locaux tertiaires	24/09/2024	Le Belvédère 1A rue Romain Rolland	CO n° 677, 681, 682, 683, 684, 685 et 686	Commespace	670 680,00 €	
26/06/2023	Emprises espaces verts	07/05/2024	rue de Paimpont	AI n°968 / 969 / 970	SDC C/C Les Villages	40 119,00 €	
11/12/2023	Parcelle non bâtie	09/04/2024	rue du Légué	AW n° 319	SCI Le Pesked	1,00 €	
13/11/2023	Parcelle bâtie	20/02/2024	25 rue Maréchal Foch	AY 269	BOISARD Jean-Christophe	1,00 €	
13/11/2023	Parcelle bâtie	20/02/2024	25 rue Maréchal Foch	AY 270	Consorts BOISARD	49 000,00 €	
25/10/2023	Locaux commerciaux	06/02/2024 28/02/2024	7 rue Saint-Jacques	AZ n°161	Consorts PICQUET	34 200,00 €	
25/09/2023	Ex foyer étudiants	23/01/2024	4 rue Gernugan	CE n°145	Terres d'Armor Habitat	560 000,00 €	
CESSIONS							
08/04/2024	Locaux commerciaux	14/06/2024	7 rue Saint-Jacques	AZ n°161	Urbabreizh	34 200,00 €	1 592 156,00 €
25/09/2023	Ex succursale de la Banque de France	26/04/2024	9 et 11 rue de la Gare	BD n°495 et 58	SCI B2H	700 000,00 €	
03/04/2023	Ex école de la Ville Bougault	19/02/2024	19 rue Paul Langevin	CT n°425	COOPALIS	150 000,00 €	
25/09/2023	Ex locaux France Loisirs	09/02/2024	22 rue Charbonnerie	AZ n°116	Foncière Armorique	147 956,00 €	
25/09/2023	Ex foyer étudiants	23/01/2024	4 rue Gernugan	CE n°145	Centre cultuel musulman Averroes	560 000,00 €	
ECHANGES							
26/06/2023	Emprises et voirie	09/04/2024	boulevard de l'Atlantique square de l'Armée Patton	AI 128 et AI 971	SAS l'Immobilier Groupe Casino	119 000,00 € Soutie pour la Ville	119 000,00 €
SERVITUDES							
13/11/2023	Voirie	20/06/2024	Bd Waldeck Rousseau et Raoul Poupard	BE 294 et 295	ENEDIS	Sans indemnité	0,00 €
ACQUISITIONS PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE (EPF) dans le cadre de la convention opérationnelle d'actions foncières « Expérimentation Habitat collectif dégradé » en date du 3 mars 2022							
	LOT N°115	30/09/2024	10 rue des Trois Frères Le Goff	AZ n°028	LENEVEU Titouan	16 045,00 €	118 545,00 €
	LOT N°55	09/10/2024	10 rue des Trois Frères Le Goff	AZ n°028	MOLINARO Julie	3 000,00 €	
	LOT N°112	06/12/2024	10 rue des Trois Frères Le Goff	AZ n°028	BENARD Thierry	55 000,00 €	
	LOT N°23	06/12/2024	13 rue Houvenagle	AZ n°271	CHAMAND Caroline	44 500,00 €	

- Le Parc Auto (+26 k€) : vente de véhicules et matériels (tondeuses, balayeuses, compacteur, etc) aléatoire d'une année à l'autre.
 - Le service finances (+23 k€) : annulation de la coédition du catalogue de l'exposition « Vivre avec la grève du Joint français ».
- **+510 k€ proviennent du pôle "Égalité des chances - Solidarité - Santé – Générations"**
 - Les participations et dotations : +184 k€
 - La Petite Enfance (+228 k€) : hausse des recettes CAF en lien avec une augmentation du bonus territoire.
 - La direction de l'action éducative, loisirs éducatifs et vie des écoles (-78 k€) : changement des critères et modalités de financement du dispositif VACAF.

- Le service des centres sociaux (+26k€) : hausse de la participation CAF pour les centres sociaux et augmentation de la participation du bailleur social à la TFPB.
 - Le service de la vie des quartiers (+ 21 k) : participation du bailleur social Terres d'Armor Habitat en soutien aux projets conduits sur le territoire de Saint-Brieuc (soutien aux postes d'agent de médiation et coordination GUSP et CLSPD, actions de sensibilisation, programme de réussite éducative, etc).
- Les produits et services : +324 k€ en lien avec la mise en place du portail famille
 - La cuisine centrale (+253 k€) : augmentation des recettes liées aux produits des restaurants scolaires et de la garderie.
 - Les Loisirs Éducatifs (+84 k€) : augmentation de la fréquentation des CLSH (été, séjours et année) et amélioration du suivi et recouvrement des facturations.
- **+197 k€ proviennent du pôle "Citoyenneté - Proximité - Culture – Sport"**
 - Les participations et dotations : +135 k€
 - Le service de la propreté urbaine (+208 k€) : soutien financier de l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des mégots dans l'espace public.
 - Le service des relations internationales (-48 k€) : suppression de l'inscription subvention à la coopération sport BATIR 2021.
 - Le conservatoire (- 45k€) : baisse de la subvention départementale par rapport à 2023.
 - Les bibliothèques (+ 9 k€) : subvention RFID perçue en 2024.
 - Les autres produits de gestion courante : +47 k€
 - Le service travaux de proximité (+43 k€) : augmentation du traitement des dossiers en lien le repositionnement d'un 1/2 poste dédié à la gestion des sinistres.
 - Le conservatoire (+ 5 k€) : hausse des locations de salle de la Villa Carmélie.

- Les produits des services : +14 k€
 - Le conservatoire (+ 94 k€) : hausse du produit des inscriptions en lien avec la réforme tarifaire de l'établissement.
 - La police municipale (-76 k€) : forfait post-stationnement en diminution, 242 k€ en 2024 pour 319 k€ encaissés en 2023.
 - Le service de la propreté urbaine (-9 k€) : diminution du produit de la location de matériels (barrières, podium, chaises, etc).

III. Section d'investissement

A) L'investissement de BP à CA

1. Les dépenses

K€	Crédits ou-verts	CA	PRÉV-RÉAL	% RÉAL	RESTES à RÉALISER au 31/12	% RÉAL avec RAR
20- Immo incorporelles (sauf 204)	805	325	480	40,4%	306	78,4%
204- Sub équipement versées	3 765	1 829	1 935	48,6%	1 560	90,0%
21- Atténuations de produits	4 402	2 148	2 254	48,8%	1 135	74,6%
23- Immobilisations en cours	23 787	15 494	8 294	65,1%	6 117	90,8%
TOTAL DES DÉPENSES ÉQUIPEMENT	32 759	19 796	12 963	60,4%	9 118	88,3%
10- Dotation, fonds div et réserves (15	0	15	0,0%		0,0%
13- Subvention d'investissement	720	0	720	0,0%	720	100,0%
16- Emprunts et dettes assimilées	4 645	4 645	0	100,0%		100,0%
TOTAL DES DÉP. FINANCIÈRES	5 380	4 645	735	86,3%	720	99,7%
4541- Op pour compte de tiers	337	0	337	0,0%	7	2,1%
4581- Op sous mandat	195	113	82	57,9%	82	100,0%
TOTAL DES DÉP. RÉELLES	38 671	24 554	14 117	63,5%	9 927	89,2%
040- Op de transfert entre sections	1 375	1 496	-120	108,7%		108,7%
041- Op patrimoniales	0	0	0	0,0%		0,0%
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE	1 375	1 496	-120	108,7%		108,7%
TOTAL	40 046	26 049	13 997	65,0%	9 927	89,8%
Déficit reporté d'investissement	2 446	2 446	0	100,0%		100,0%

Le taux de réalisation constaté sur les dépenses d'équipement est de 60,4 % fin 2024 contre 49,3 % fin 2023.

a) Les travaux structurants (PPI) :

- Les reversements à Saint-Brieuc Armor Agglomération dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage unique relative au chantier TEO-PEM Gares :

Projets	Voté	Mandaté	% réal° / voté	Reports	% réal° / voté + reports
-133 - PPI - TEO TRANCHE 3	3 198 105,47	2 387 404,70	74,65 %	750 403,01	98,11 %
-47 - PPI- PEM SUD - AMGT URBAIN	928 080,16	0,00	0,00 %	928 080,16	100,00 %
-94 - PPI- TEO PEM NORD AMGT	150 000,00	0,00	0,00 %	150 000,00	100,00 %
Total	4 276 185,63	2 387 404,70	55,83 %	1 828 483,17	98,59 %

Sur un total de 4,3 M€ votés au BP, 2,4 M€ ont été mandatés au cours de l'exercice soit un taux de réalisation de 55,8 %. Les opérations PEM Aménagements urbains et TEO tranche 2 sont terminées, le solde des marchés de travaux est reporté sur l'année 2025 et suivantes. Le projet TEO3 est en cours et doit se prolonger jusqu'en 2025. En tenant compte des reports sur 2025, le taux de réalisation est de 98,6 %.

- Les chantiers terminés ou en voie d'achèvement au cours de l'année 2024 :

Projets	Voté	Mandaté	% réal° / voté	Reports	% réal° / voté + reports
-130 - PPI - BASSIN TAMPON - PARTICIP EAUX PLUV	280 520,02	280 520,02	100,00 %		100,00 %
-42 - PPI-ROCADE URBAINE	122 070,00	122 001,29	99,94 %		99,94 %
-116 - PPI - OUVRAGES D'ART	482 918,40	476 828,86	98,74 %	6 010,74	99,98 %
-65 - PPI-POLE DE VIE QUARTIER CX ST LAMBERT	131 998,96	129 455,32	98,07 %	2 542,14	100,00 %
-125 - PPI - GRAND CLOS - RESTRUC ECOLE+ABORDS	249 207,66	240 936,27	96,68 %	7 001,78	99,49 %
-126 - PPI - GRAND CLOS - CLSH*GYMNASE/ESP ASSO	555 170,89	527 558,55	95,03 %	23 959,18	99,34 %
Total	1 821 885,93	1 777 300,31	97,55 %	39 513,84	99,72 %

- Les projets en cours de réalisation :

Projets	Voté	Mandaté	% réal° / voté	Reports	% réal° / voté + reports
-83 - PPI- STADE FRED AUBERT	4 031 810,40	3 311 982,57	82,15 %	566 842,44	96,21 %
-162 - PPI - ECOLE CESSON BOURG	2 378 027,25	1 344 586,51	56,54 %	1 033 440,74	100,00 %
-79 - PPI- PLACE GRILLE/CHAI/MARTRAY/LE GOFF	1 964 999,72	1 716 225,34	87,34 %	99 299,68	92,39 %
-85 - PPI- CHAPELLE SAINT GUILLAUME	1 060 814,17	692 814,66	65,31 %	367 999,05	100,00 %
-152 - PPI - PLACE DE LA RESISTANCE	1 040 722,86	642 016,04	61,69 %	398 705,82	100,00 %
-101 - PPI- CHAPELLE LAMENAI-ESP MUNICIPAL	652 042,22	328 877,32	50,44 %	59 652,12	59,59 %
-66 - PPI-CONFORTEMENT FALAISES	591 416,36	525 269,84	88,82 %	445,86	88,89 %
-157 - PPI - ANRU 2 REGRT ECOLES VALLEE-BALZAC	554 982,56	287 094,37	51,73 %	267 888,19	100,00 %
-158 - PPI - BAT TECHNIQUE ESPACES VERTS	432 545,14	372 827,14	86,19 %	26 517,78	92,32 %
-154 - PPI - CONNEXIONS VALLEES CENTRE VILLE MANDAT 3 VALLEES	273 841,56	159 511,35	58,25 %	113 844,29	99,82 %
-178 - PPI - RENOUVELLEMENT MOBILIERES SCOLAIRES	200 000,00	120 780,69	60,39 %	78 913,59	99,85 %
-123 - PPI-RESTRUCT SCENE NAT LA PASSERELLE	133 136,00	106 806,40	80,22 %	26 329,60	100,00 %
-174 - PPI - GRAND CLOS GYMNASSE DOJO	133 218,00	88 710,62	66,59 %	44 507,36	100,00 %
-149 - PPI - GYMNASSE HELENE BOUCHER	22 153,20	10 731,60	48,44 %	6 840,00	79,32 %
-156 - PPI - ESPACES MUNICIPAUX CV	3 292,68	2 424,00	73,62 %		73,62 %
Total	13 473 002,12	9 710 658,45	72,07 %	3 091 226,52	95,02 %

Le programme d'investissement 2024 pour les économies d'énergie est récapitulé dans le tableau suivant :

Liste des travaux Intracting 2024

Site	Travaux	Typologies	Montant prévu (€ TTC)	Montant investi (€ TTC)	Gain attendu (€ TTC/an)	Durée d'usage	Economie générées sur la durée
2024							
Ecole Beauvallon	Isolation toiture	Gaz	115 000 €	EN COURS	900 €	30	27 000 €
Ecole Jacques Brel	Isolation toiture	Gaz	90 000 €	EN COURS	900 €	30	27 000 €
Ecole Diwan	Remplacement chaudière direction	Gaz	10 000 €	EN COURS	200 €	25	5 000 €
Ecole Croix Rouge	Chaufferie bois et gaz	Bois + Gaz	110 000 €	107 500 €	200 €	25	5 000 €
Sous-total Chauffage							64 000 €
Espace associatif Curie	Photovoltaïque	Électricité	106 000 €	105 600 €	15 000 €	25	375 000 €
Ecole Jacques Brel	Photovoltaïque	Électricité	110 000 €	EN COURS	5 000 €	25	125 000 €
Villa Carmélie	Relampage	Électricité	1 000 €	1 300 €	130 €	25	3 250 €
Ecole Guebriant	Relampage	Électricité	23 000 €	22 750 €	2 200 €	25	55 000 €
Ecole Guy Ropartz	Relampage	Électricité	10 000 €	9 800 €	980 €	25	24 500 €
Ecole Brèches aux Cornes	Relampage	Électricité	2 100 €	2 020 €	200 €	25	5 000 €
Crèche La Marelle	Relampage	Électricité	8 000 €	7 800 €	780 €	25	19 500 €
Espace Saint Jouan	Relampage	Électricité	4 500 €	4 380 €	430 €	25	10 750 €
Stérédenn	Relampage	Électricité	2 700 €	2 650 €	260 €	25	6 500 €
Locaux Sportifs Curie	Relampage	Électricité	2 200 €	2 100 €	210 €	25	5 250 €
Gymnase Beaufeuillage	Relampage	Électricité	3 000 €	2 850 €	285 €	25	7 125 €
Sous-total Electricité							636 875 €
Total Intracting 2024							700 875 €

b) Le programme d'entretien (PPE)

Projets	Voté	Mandaté	% réal° / voté	Reports	% réal° / voté + reports
-500 - PPE- DMSI- ACQ DIV	530 033,96	287 289,04	54,20 %	122 437,26	77,30 %
-510 - PPE- ACQ MATERIEL DIVERS	2 281 727,83	1 338 643,66	58,67 %	801 375,49	93,79 %
-511 - PPE- TRVX BAT DIVERS	1 267 485,39	435 312,98	34,34 %	393 480,93	65,39 %
-512 - PPE- ACQ IMMOB DIVERSES	81 402,00	69 885,37	85,85 %	7 094,55	94,57 %
-513 - PPE- TRVX DIVERS HORS BAT	1 613 210,81	943 463,32	58,48 %	622 116,56	97,05 %
-515 - PPE- TRVX BAT SCOLAIRES	557 130,17	240 417,02	43,15 %	300 192,73	97,03 %
-516 - PPE - ENTRETIEN EQUIPEMENTS SPORTIFS	548 423,68	115 892,73	21,13 %	185 521,07	54,96 %
-517 - PPE- BATS CULTURELS	191 076,35	47 616,74	24,92 %	13 256,23	31,86 %
-519 - PPE- BAT PETITE ENFANCE	94 026,85	18 343,28	19,51 %	30 801,58	52,27 %
-523 - PPE-ETUDES DIVERSES ET DROIS INTELLEC	6 006,00	0,00	0,00 %		0,00 %
-526 - PPE-SUBV EQUIPEMENT VERSEES	321 262,16	141 832,34	44,15 %	155 506,71	92,55 %
-528 - PPE- TRVX CPTE TIERS	531 735,00	112 776,45	21,21 %	88 978,55	37,94 %
-529 - PPE- TRVX EDIFICES CULTUELS	1 764,00	0,00	0,00 %	1 764,00	100,00 %
Total	8 025 284,20	3 751 472,93	46,75 %	2 722 525,66	80,67 %

Le programme d'entretien a été mandaté à hauteur de 46,8 % au 31/12/2024. Certaines commandes engagées sur l'exercice 2024 seront facturées sur 2025.

2. Les recettes

K€	CRÉDITS OUVERTS	CA	PRÉV-RÉAL	% RÉAL	RESTES à RÉALISER au 31/12	% RÉAL avec eng
13- Subvention investissement	6 636	4 910	1 726	74,0%	1 671	99,2%
16- Emprunts et dettes assimilées	17 579	12 000	5 579	68,3%		68,3%
204- Subventions d'équipement versées		36	-36	0,0%		0,0%
23- Immobilisations en cours		179	-179	0,0%		0,0%
TOTAL DES RECETTES ÉQUIPEMENT	24 215	17 125	7 090	70,7%	1 671	77,6%
10- Dotation, fonds div / réserves (1068)	2 474	2 452	22	99,1%		99,1%
1068- Excédents de fonct capitalisés	8 861	8 861	0	100,0%		100,0%
26- Part, créances rattachées à part		1	-1	0,0%		0,0%
27- Autres immobilisations financières		2	-2	0,0%		0,0%
024- Produits des cessions	847				0	0,0%
TOTAL DES REC. FINANCIÈRES	12 182	11 315	867	92,9%	0	92,9%
4582- Op sous mandat	50		50	0,0%		0,0%
45412- Travaux effectués d'office	337					0,0%
TOTAL DES REC. RÉELLES	36 784	28 440	8 007	77,3%	1 671	81,9%
021- Virement de la sect de fonct	2 832					0,0%
040- Op de transfert entre sections	2 875	4 059	-1 183	141,2%		141,2%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 708	4 059	1 649	71,1%	0	71,1%
TOTAL	42 492	32 499	9 993	76,5%	1 671	80,4%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE = Recettes - Dépenses				6 450	-8 256	
RÉSULTAT CUMULE = R-(D+Déficit)				4 004	-4 252	

Le taux de réalisation constaté sur les subventions d'équipement est de 74 % fin 2024 contre 50,8% fin 2023.

Le taux de réalisation constaté des recettes d'équipement, tenant compte des emprunts réalisés, est de 70,7 % fin 2024 contre 44,3% fin 2023.

Les principales subventions perçues en 2024 :

Projets	Voté 2024	Mandaté 2024	Taux de réalisation
-101 - PPI- CHAPELLE LAMENAI-ESP MUNICIPAL	131 334,00	131 334,00	100,00 %
-114 - PPI-POLE RESSOURCE JEUNESSE CV	16 487,62	16 487,62	100,00 %
-119 - PPI-ACTION COEUR VILLE- RAVAL. FAÇADES	10 706,00	3 169,00	29,60 %
-123 - PPI-RESTRUCT SCENE NAT LA PASSERELLE	41 000,00	15 000,00	36,59 %
-125 - PPI - GRAND CLOS - RESTRUC ECOLE+ABORDS	109 956,00	109 956,00	100,00 %
-126 - PPI- GRAND CLOS - CLSH*GYMNASE/ESP ASSO	399 500,00	254 834,68	63,79 %
-133 - PPI - TEO TRANCHE 3	61 500,00	787 099,10	1279,84 %
-134 - PPI - TRVX ECOLE J BREL	70 000,00	70 000,00	100,00 %
-145 - PPI - ECOLE CROIX ROUGE CESSON	0,00	42 873,00	
-152 - PPI - PLACE DE LA RESISTANCE	0,00	232 952,37	
-155 - PPI - EXTENSION RESEAUX VOIES DOUCES	442 227,05	442 227,05	100,00 %
-157 - PPI - ANRU 2 REGRT ECOLES VALLEE-BALZAC	0,00	10 000,00	
-158 - PPI - BAT TECHNIQUE ESPACES VERTS	500 000,00	461 426,73	92,29 %
-162 - PPI - ECOLE CESSON BOURG	795 000,00	21 018,00	2,64 %
-167 - PPI - CRECHE CENTRE-VILLE	82 363,00	82 363,00	100,00 %
-171 - PPI - RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC ENERGIES RENOUVELABLES	434 200,00	35 034,00	8,07 %
-173 - PPI CENTRE MEDICAL	45 000,00	45 000,00	100,00 %
-55 - PPI - OPAH COPROS FRAGILISEES	0,00	23 850,00	
-65 - PPI-POLE DE VIE QUARTIER CX ST LAMBERT	120 000,00	20 000,00	16,67 %
-66 - PPI-CONFORTEMENT FALAISES	149 795,00	171 891,74	114,75 %
-79 - PPI- PLACE GRILLE/CHAI/MARTRAY/LE GOFF	845 522,46	845 522,46	100,00 %
-83 - PPI- STADE FRED AUBERT	640 191,81	449 999,47	70,29 %
Total Résultat	4 894 782,94	4 272 038,22	87,28 %

3. La section d'investissement en mouvements réels (après retraitement)

CF : explication page 21.

MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
MOUVEMENTS AVANT RETRAITEMENT	26 049	32 499	6 450
• Amortissements (28) et charges à étaler		-2 858	
• Plus ou moins value de cessions (19)	-129	-462	
• Valeurs nettes comptables		-739	
• Produits de cession		1 071	
• Opérations patrimoniales (chap 041)			
• Reprise amortissements des subventions	-67		
• Affectation de résultat (N-1)		-8 861	
MOUVEMENTS APRÈS RETRAITEMENT	25 853	20 651	-5 202

CHAPITRES	Montant	Taux
Chap 10 – Rembours prêt FCTVA		0,00%
Chap 16 - Emprunts et dettes ass	4 645	17,97%
Chap 16 – Cautions		0,00%
Chap 26-27-020		0,00%
Dépenses financières	4 645	17,97%
Chap 20-21-23- Immo corpo et incorp	17 967	69,50%
Chap 040 – Travaux en régie	1 299	5,03%
Chap 204 – Subv d'équip versées	1 829	7,08%
Dépenses Équipements	21 095	81,60%
Chap 45 – Opérations cptes de tiers	113	0,44%
Dépenses op cpte tiers	113	0,44%
TOTAL GÉNÉRAL	25 853	100,00%

CHAPITRES	Montant	Taux
Chap 10 – FCTVA + TA	2 452	12,52%
Chap 138 – Autres subv inv		
Chap 26-27- Partic et autres imm. Financ		0,00%
Chap 165 – Dépôts et cautions reçus		0,00%
Recettes financières	2 452	12,52%
Chap13 - Subv d'invest reçues	4 910	25,08%
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilés	12 000	61,29%
Chap 204 – Subv d'équip reçues	36	0,18%
Cpte 20-21-23 – Immobilisations	179	0,91%
Cpte 26 -27 – Autres immobilisations	2	0,01%
Recettes d'équipement	17 127	87,48%
Chap 45 – Op cptes de tiers		0,00%
Recettes op cpte tiers		0,00%
TOTAL GÉNÉRAL	19 579	100,00%
Cession	1 071	
TOTAL GÉNÉRAL après retrait.	20 651	

4. Analyse des dépenses réelles d'investissement (après retraitement)

K€	Crédits ouverts	CA	PRÉV-RÉAL	% RÉAL
20- Immo incorporelles (sauf 204)	805	325	480	40,4%
204- Sub équipement versées	3 765	1 829	1 935	48,6%
21- Atténuations de produits	4 402	2 148	2 254	48,8%
23- Immobilisations en cours	25 095	16 793	8 302	66,9%
TOTAL DES DÉPENSES ÉQUIPEMENT	34 067	21 095	12 972	61,9%
10- Dotation, fonds div et réserves (15	0	15	0,0%
16- Emprunts et dettes assimilées	4 645	4 645	0	100,0%
27- Autres immobilisations financières			0	0,0%
020- Dépenses imprévues			0	0,0%
TOTAL DES DÉP. FINANCIÈRES	4 660	4 645	15	99,7%
4541- Op pour compte de tiers	337	0	337	0,0%
4581- Op sous mandat	195	113	82	57,9%
TOTAL DES DÉPENSES POUR CPTÉ DE TIERS	532	113	419	21,2%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	39 259	25 853	13 406	65,9%

Le Programme d'Investissement, comprenant les projets structurants et le programme d'entretien courant du patrimoine bâti, des infrastructures urbaines, des espaces publics ainsi que le renouvellement des moyens techniques affectés aux services pour assurer leurs missions de service public, est présenté suivant les quatre priorités définies par la municipalité :

- Transition et ville écologique – Espaces publics
- Ville en développement – Ressources

- Égalité des chances – Solidarité – Santé – Générations
- Citoyenneté – Proximité – Culture – Sports

Globalement , l'exécution des dépenses d'investissement 2024 s'établit comme suit :

NATURE	PÔLE	VOTÉ	MANDATÉ	% REAL
PPE	P1 - Transition et ville écologique – Espaces publics	2 702 107,80	1 835 371,48	67,9 %
	P2 - Ville en développement et ressources	3 623 191,81	1 638 957,36	45,2 %
	P3 - Égalité des chances – Solidarité – Santé – Générations	1 130 341,72	563 574,81	49,9 %
	P4 - Citoyenneté – Proximité – Culture – Sport	1 878 656,87	1 012 723,89	53,9 %
TOTAL - PPE		9 334 298,20	5 050 627,54	54,1 %
PPE- OPERA	P2 - Ville en développement et ressources	4 660 014,00	4 644 678,48	99,7 %
TOTAL- OPERATIONS FINANCIERES		4 660 014,00	4 644 678,48	99,7 %
PPI	P1 - Transition et ville écologique – Espaces publics	7 610 880,63	4 897 237,36	64,3 %
	P2 - Ville en développement et ressources	5 451 905,53	3 518 703,84	64,5 %
	P3 - Égalité des chances – Solidarité – Santé – Générations	5 730 745,59	3 031 902,06	52,9 %
	P4 - Citoyenneté – Proximité – Culture – Sport	5 771 355,10	4 200 677,41	72,8 %
TOTAL - PPI		24 564 886,85	15 648 520,67	63,7 %
TOTAL DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT		38 559 199,05	25 343 826,69	65,7 %
dont total PPI-PPE		33 899 185,05	20 699 148,21	61,1 %

Le bilan de mise en œuvre du programme d'investissement (projets structurants (PPI) et programme d'entretien (PPE) de l'exercice 2024 (hors opérations financières et opérations d'ordre) se présente comme suit : sur **34 M€** de crédits ouverts (BP 2024 + reports 2023 + BS + DM), **20,7 M€** ont été réalisés (subventions d'équipement et participations comprises), soit un taux de réalisation de 61 % , dont :

- 15,6 M€ au titre des projets structurants, soit un taux de réalisation de 63,7 %
- 5 M€ au titre du programme d'entretien, soit un taux de réalisation de 54,1 %

Le taux global de réalisation est de 65,7 % en 2024. il était de 56,4 % en 2023.

L'étalement de l'inscription des crédits affectés aux grosses opérations sur plusieurs exercices relève d'une volonté de lissage du poids des investissements en amont de la période réelle de leur mise en œuvre permettant ainsi de constituer des provisions ciblées en vue de financements ultérieurs lourds et concomitants dans le cadre d'un contexte budgétaire contraint.

En matière d'investissement, les chiffres ne reflètent pas de manière évidente l'état réel de mise en œuvre d'un programme ou d'un projet ; une approche pluriannuelle s'impose pour réaliser le bilan des actions menées. Les constats chiffrés doivent donc être abordés en tenant compte du contexte particulier de mise en œuvre de chaque opération.

Deux constats préalables s'imposent :

1. Les projets importants ne peuvent donner lieu à un engagement comptable avant la notification des marchés correspondants.
2. Les mandatements enregistrés sont toujours sensiblement différés par rapport à l'état réel d'avancement d'une opération.

Il convient donc d'en tenir compte dans la lecture du bilan chiffré en décalage par rapport au bilan sur le terrain. Une explication concernant l'état d'utilisation des crédits les plus représentatifs du programme d'investissement s'avère donc nécessaire.

Le détail des réalisations par opération est présenté en annexe page 68/69.

- **Les subventions d'équipement versées par la ville :**

Les **subventions d'équipement** concernent la participation de la ville à des réalisations dont la maîtrise d'ouvrage relève d'autres organismes publics. Les dépenses constatées sous forme de subventions d'équipement se décomposent de la façon suivante :

BENEFICIAIRES	OBJET	MONTANTS
CENTRE DE VOILE DE ST BRIEUC	-526 - PPE-SUBV EQUIPEMENT VERSEES	10 000,00
GIBELIN	-119 - PPI-ACTION COEUR VILLE- RAVAL. FAÇADES	23 141,97
GOUFLEC	-119 - PPI-ACTION COEUR VILLE- RAVAL. FAÇADES	40 000,00
HLM LES FOYERS	-43 - PPI-PARTICIPATION REFERENTIEL FONCIER	29 250,00
IMMO PLUS	-119 - PPI-ACTION COEUR VILLE- RAVAL. FAÇADES	8 000,00
ORANGE DIRECTION REGIONALE	-526 - PPE-SUBV EQUIPEMENT VERSEES	4 476,00
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	-130 - PPI - BASSIN TAMPON - PARTICIP EAUX PLUV	280 520,02
	-42 - PPI-ROCADE URBAINE	122 001,29
	-500 - PPE- DMSI- ACQ DIV	127 786,10
	Sous-total	530 307,41
SDE 22	-133 - PPI - TEO TRANCHE 3	162 209,15
	-171 - PPI - RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC ENERGIES RENOUVELABLES	193 800,99
	-513 - PPE- TRVX DIVERS HORS BAT	8 963,17
	-526 - PPE-SUBV EQUIPEMENT VERSEES	127 356,34
	-74 - PPI- ANRU2	27 390,19
	-79 - PPI- PLACE GRILLE/CHAI/MARTRAY/LE GOFF	103 867,16
	-93 - PPI- SCHEMA CYCLABLE AGGLO - MODES DOUX	6 538,51
Sous-total	630 125,51	
SYNDIC LAURENT GUILLEMOT	-55 - PPI - OPAH COPROS FRAGILISEES	1 620,50
TERRES D ARMOR HABITAT OPH	-74 - PPI- ANRU2	2 257,20
URBABREIZH	-170 - PPI CONCESSION AMENAGEMENT (EX FONCIERE REDYNAMISATION TERRITORIALE)	550 000,00
Total Résultat		1 829 178,59

5. Analyse des recettes réelles d'investissement (après retraitement)

Globalement , l'exécution des recettes d'investissement 2024 s'établit comme suit :

Présentation comptable des résultats :

K€	VOTÉ	RÉAL	VOTÉ-RÉAL	%
13- Subventions d'investissement	6 636	4 910	1 726	74,00%
16-Emprunts et dettes assimilées	17 579	12 000	5 579	68,26%
204- Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0	36	-36	0,00%
21-Immobilisations corporelles	0			0,00%
23- Immobilisations en cours		179	-179	0,00%
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	24 215	17 125	7 269	70,72%
10- Dotations	2 474	2 452	22	99,11%
165- Dépôts et cautionnements reçus		0	0	0,00%
26 – Participations et créances		1		
27 – Autres immobilisations financières		2		
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	2 474	2 454	22	99,20%
4542- Opérations pour compte de tiers	337		337	0,00%
4582- Opérations sous mandat	50		50	0,00%
TOTAL DES RECETTES POUR Cpte DE TIERS	387		387	0,00%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	27 076	19 579	7 497	72,31%
Cessions d'immobilisations		1 071	-1 071	0,00%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	27 076	20 651	6 425	76,27%

Le rythme d'encaissement des subventions est très aléatoire : en effet, des acomptes peuvent être perçus en fonction des dépenses effectuées, le solde étant toujours perçu a posteriori en fonction de l'état d'avancement des projets.

Présentation des résultats par pôles :

NATURE	PÔLE	VOTÉ	MANDATÉ	% REAL
PPE	P1 - Transition et ville écologique – Espaces publics	106	34	32,36 %
	P2 - Ville en développement et ressources	362	72	20,03 %
	P3 - Égalité des chances – Solidarité – Santé – Générations	4	5	126,34 %
	P4 - Citoyenneté – Proximité – Culture – Sport		1	
TOTAL - PPE		471	113	23,92 %
PPE- OPERATIONS FINANCIERES	P2 - Ville en développement et ressources	20 579	14 967	72,73 %
TOTAL- OPERATIONS FINANCIERES		20 579	14 967	72,73 %
PPI	P1 - Transition et ville écologique – Espaces publics	2 954	2 671	90,41 %
	P2 - Ville en développement et ressources	611	455	74,48 %
	P3 - Égalité des chances – Solidarité – Santé – Générations	1 250	403	32,26 %
	P4 - Citoyenneté – Proximité – Culture – Sport	1 212	971	80,10 %
TOTAL - PPI		6 026	4 499	74,67 %
Cession	P1 - Transition et ville écologique – Espaces publics		2	
	P2 - Ville en développement et ressources		1 067	
	P3 - Égalité des chances – Solidarité – Santé – Générations		1	
	P4 - Citoyenneté – Proximité – Culture – Sport		2	
TOTAL - CESSION			1 071	
Total Résultat		27 076	20 651	76,27 %

B) Financement de l'investissement

• La chaîne de financement

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses d'investissement hors dette	16 265	14 508	13 202	17 037	21 208
Dépenses d'équipement	16 105	14 341	13 180	17 037	21 095
Dépenses directes d'équipement	15 452	13 678	12 364	16 032	19 266
Dépenses indirectes (FdC + S.E.)	653	663	816	1 005	1 829
Opérations pour cpte de tiers (dép)	12	168	17	0	113
Dépenses financières d'inv.	0	0	0	0	0
Dép d'inv hors annuité en capital	16 265	14 508	13 202	17 037	21 208
Financement de l'investissement	24 071	18 230	15 146	16 027	21 729
EPARGNE NETTE	2 486	2 581	2 572	2 902	1 078
Ressources propres d'inv. (RPI)	2 797	2 595	2 891	2 829	3 704
FCTVA	2 197	2 128	1 836	1 617	2 274
Produits des cessions	406	54	382	947	1 071
Diverses RPI	194	413	673	265	359
Opérations pour cpte de tiers (rec)	0	39	18	61	0
Fonds affectés (amendes, ...)	1 125	628	1 173	661	525
Subventions yc DETR / DSIL	4 833	2 388	1 492	2 574	4 421
Emprunt	12 829	10 000	7 000	7 000	12 000
Variation du résultat global de clôture	7 804	3 722	1 944	- 1 010	521
Résultat global de clôture (RGC)	4 676	8 398	10 341	9 332	9 854

Une fois le capital de la dette remboursé, l'épargne nette disponible pour financer les investissements est de 1 078 K€. Elle est en diminution par rapport à l'année 2023 (-1,8 M€).

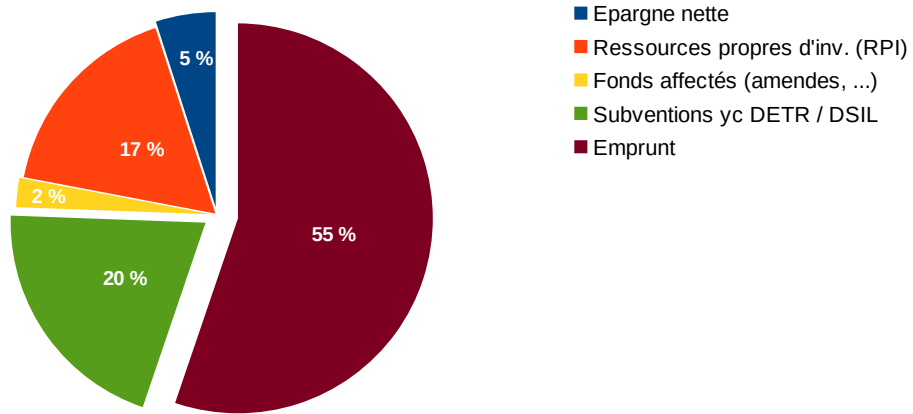
Les dépenses d'investissement (hors dette) sont en augmentation de +24 %, soit +4 171 k€. Parallèlement, les recettes propres d'investissement sont en augmentation (+875 k€). La hausse du FCTVA (+656 k€) est à mettre en lien avec la hausse des dépenses d'investissement en 2023. Les cessions ont connu une progression de 124 k€ (+13%).

Le recours à l'emprunt a augmenté à 12 000 K€ afin de financer les dépenses de fin d'exercice.

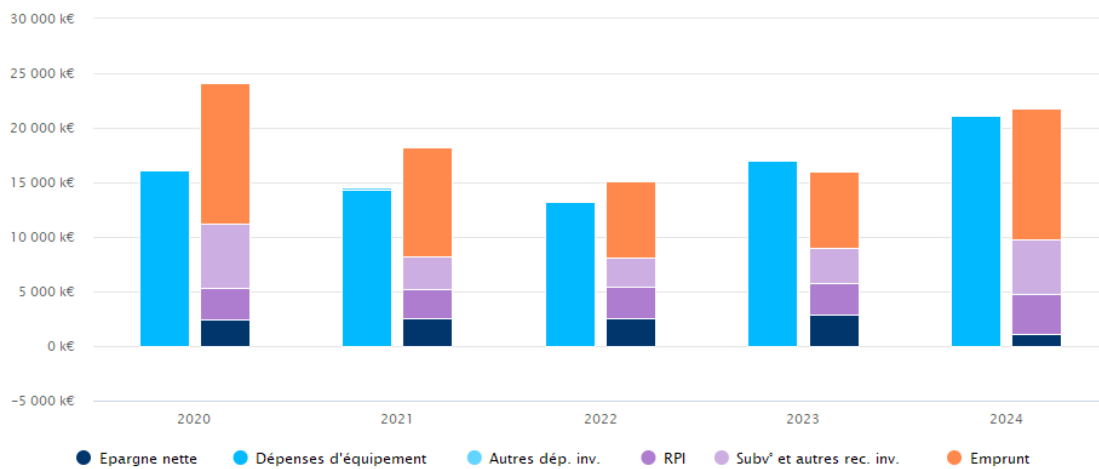
A la clôture de l'exercice 2024, le budget principal de la ville présente un excédent global de 9 854 k€ contre 9 332 k€ fin 2023, soit une augmentation de 6 %.

Structure du financement de l'investissement

Exercice 2024



Financement de l'investissement



IV. Annexes :

A) Analyse de la dette

1. Annuité de la dette

Le poids de la dette :

Annuité de la dette

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Capital	3 521	3 855	4 193	4 378	4 645
Intérêts	823	787	817	1 015	1 334
Annuité de la dette	4 344	4 642	5 011	5 393	5 979

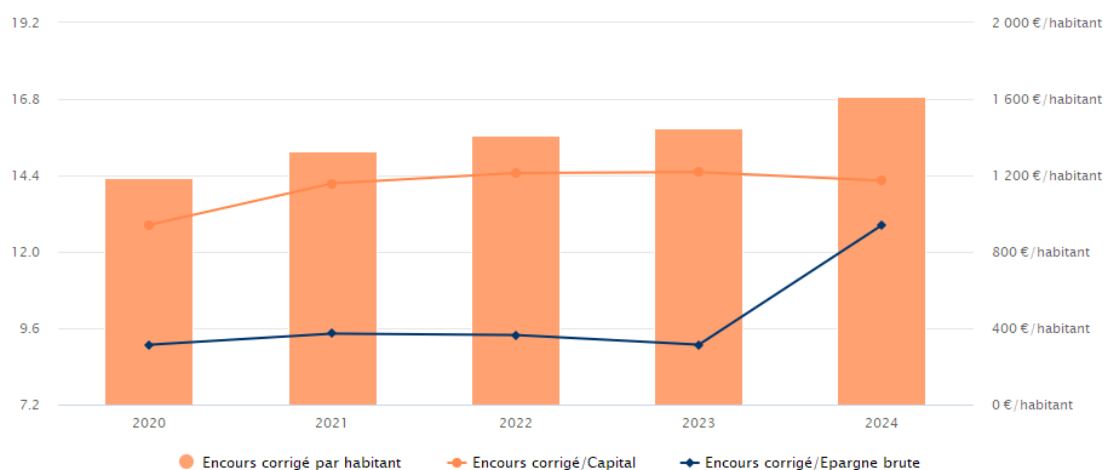
L'annuité de la dette est en hausse de 586 K€ entre 2023 et 2024, soit +10,87 %.

Taux d'intérêt instantané

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Intérêts	823	787	817	1 015	1 334
/ Encours corrigé au 01/01	45 243	54 551	60 696	63 503	66 125
= Taux d'intérêt corrigé instantané	1,82%	1,44%	1,35%	1,60%	2,02%

La hausse du taux d'intérêt instantané en 2024 est liée aux fortes variations des conditions bancaires proposées au cours de la période récente.

2. Les ratios de dette



a) L'annuité de la dette/produits de fonctionnement

K€	2020	2021	2022	2023	2024
Annuité de dette	4 344	4 642	5 011	5 393	5 979
Produits de fonctionnement	66 599	68 205	70 424	73 414	75 913
Annuité / Prod de fct	6,5 %	6,8 %	7,1 %	7,3 %	7,9 %

L'annuité de la dette représente 7,9 % des produits de fonctionnement fin 2024 contre 7,3 % fin 2023 (hors intérêts).

b) L'annuité de la dette par habitant

K€	2020	2021	2022	2023	2024	
Annuité de dette	4 344	4 642	5 011	5 393	5 979	
Population	46 006	45 721	45 099	45 602	45 614	
Annuité / Habitant en €	Ville	94	102	111	118	131
	Moyenne de la strate	121	121	120	126	

Rapportée à la population, l'annuité de la dette représente 131 € par habitant fin 2024 pour une moyenne de 126 € pour les communes de la même strate au niveau national.

3. Encours de la dette

a) Encours de la dette/épargne brute

Encours de dette au 31/12

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Encours brut	54 551	60 696	63 503	66 125	73 481
= Encours corrigé	54 551	60 696	63 503	66 125	73 481
/ Epargne brute	6 007	6 436	6 766	7 280	5 723
= Encours corrigé / Epargne brute	9,1	9,4	9,4	9,1	12,8

L'encours de dette au 31 décembre 2024 s'élève à 73 481 k€ contre 66 125 k€ fin 2023, soit une hausse de 7 355 k€ (+ 11 %).

L'encours de la dette rapporté à l'épargne brute constitue un indicateur de solvabilité de la collectivité. Il permet d'apprécier si l'endettement de la Ville est correctement calibré par rapport à sa capacité d'épargne.

Ce ratio détermine le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser le stock de la dette, en admettant que l'on y consacre la totalité des recettes de fonctionnement.

Le ratio de désendettement est de 12,8 années fin 2024, en augmentation par rapport à 2023, signe d'un endettement important mais maîtrisé.

En effet, l'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre et l'aboutissement d'investissements majeurs sur le territoire. Ces investissements nécessaires, inscrits dans le programme de la municipalité, participe à la rénovation et à l'attractivité de la ville.

b) Encours de la dette par habitant

		2019	2020	2021	2022	2023	2024
Encours corrigé par habitant	Ville de Saint-Brieuc	961,4	1 185,7	1 327,5	1 408,1	1 450,1	1 610,9
	Moyenne de la strate	1032	1011	999	995	976	

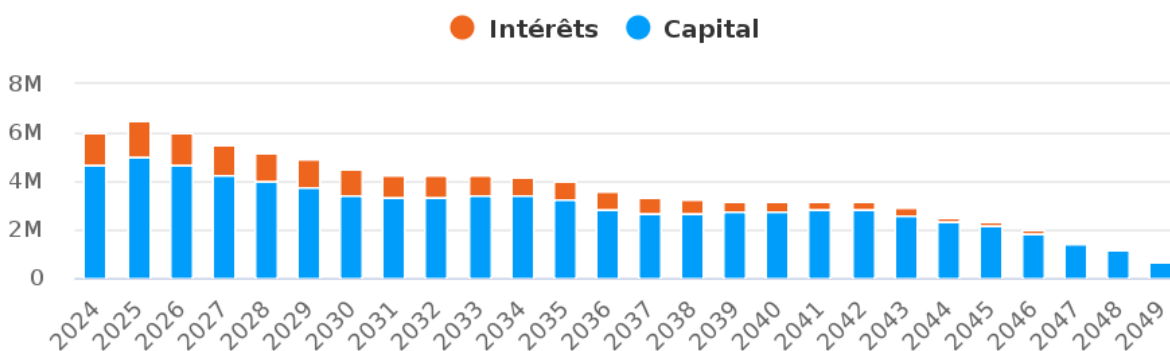
(cf comptes individuels des collectivités - DGCL)

L'encours de la dette, en hausse, rapporté au nombre d'habitants, en hausse également, s'élève à 1 610,9 €/hab fin 2024.

4. Plan d'extinction de la dette

	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Annuité	CRD fin d'exercice
2024	66 125 478,06 €	3 961 626,05 €	1 338 167,05 €	5 982 845,53 €	73 480 799,58 €
2025	73 480 799,58 €	4 281 331,64 €	1 494 034,76 €	6 468 053,99 €	68 506 780,35 €
2026	68 506 780,35 €	3 959 549,68 €	1 322 512,48 €	5 987 564,50 €	63 841 728,33 €
2027	63 841 728,33 €	3 629 215,37 €	1 227 066,40 €	5 479 436,55 €	59 589 358,18 €
2028	59 589 358,18 €	3 351 975,41 €	1 157 856,78 €	5 139 072,71 €	55 608 142,25 €
2029	55 608 142,25 €	3 146 478,94 €	1 095 329,24 €	4 879 359,69 €	51 824 111,80 €
2030	51 824 111,80 €	2 801 158,17 €	1 023 302,76 €	4 469 973,66 €	48 377 440,90 €
2031	48 377 440,90 €	2 664 971,01 €	961 644,80 €	4 279 236,51 €	45 059 849,19 €
2032	45 059 849,19 €	2 695 220,68 €	896 631,81 €	4 254 715,09 €	41 701 765,91 €
2033	41 701 765,91 €	2 729 281,89 €	829 772,26 €	4 230 293,25 €	38 301 244,92 €
2034	38 301 244,92 €	2 762 271,48 €	762 314,01 €	4 205 089,51 €	34 858 469,42 €
2035	34 858 469,42 €	2 554 286,52 €	739 884,75 €	3 984 284,06 €	31 614 070,11 €
2036	31 614 070,11 €	2 148 031,68 €	723 179,70 €	3 569 926,58 €	28 767 323,23 €
2037	28 767 323,23 €	2 177 949,53 €	643 188,13 €	3 344 480,40 €	26 066 030,96 €
2038	26 066 030,96 €	2 207 840,99 €	535 523,87 €	3 214 915,37 €	23 386 639,46 €
2039	23 386 639,46 €	2 239 159,32 €	484 494,25 €	3 205 995,23 €	20 665 138,48 €
2040	20 665 138,48 €	2 269 106,07 €	434 190,96 €	3 196 895,67 €	17 902 433,77 €
2041	17 902 433,77 €	2 302 865,63 €	379 555,31 €	3 188 400,19 €	15 093 588,89 €
2042	15 093 588,89 €	2 336 324,49 €	325 514,96 €	3 179 801,29 €	12 239 302,56 €
2043	12 239 302,56 €	2 270 827,53 €	270 250,03 €	2 892 771,84 €	9 616 780,75 €
2044	9 616 780,75 €	1 931 258,19 €	221 254,71 €	2 517 438,16 €	7 320 597,30 €
2045	7 320 597,30 €	1 748 131,00 €	174 468,30 €	2 301 533,76 €	5 193 531,84 €
2046	5 193 531,84 €	1 452 323,30 €	128 750,78 €	1 974 543,61 €	3 347 739,01 €
2047	3 347 739,01 €	1 045 689,56 €	83 047,57 €	1 537 299,28 €	1 893 487,30 €
2048	1 893 487,30 €	773 514,93 €	41 161,28 €	1 238 819,58 €	695 829,00 €
2049	695 829,00 €	695 829,00 €	12 349,34 €	708 178,34 €	0,00 €

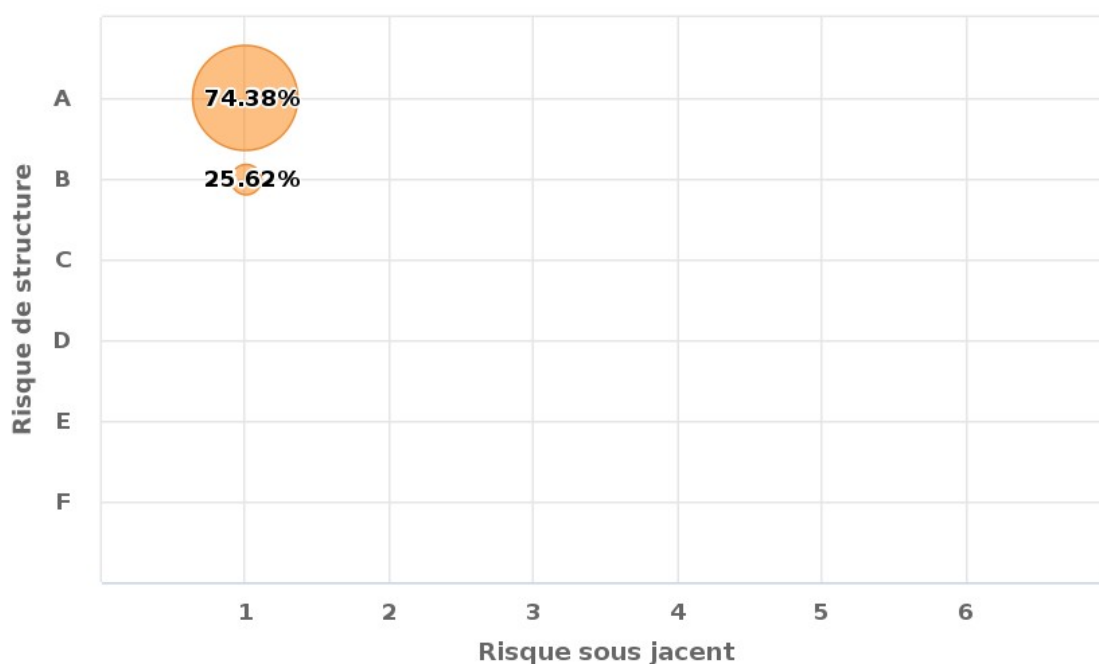
Profil d'extinction de la dette – Budget principal



5. Structure de la dette

La majorité de la dette de la ville (74,38%) est classé A-1 selon la classification GISSLER (charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales) et en B-1 (25,62) %.

Le taux moyen de la dette est de 2,22 %.



Le montant de l'encours de la dette du budget principal est de 73 481 K€. Il est constitué à :

- 74 % de taux fixe ;
- 26 % de taux indexé.

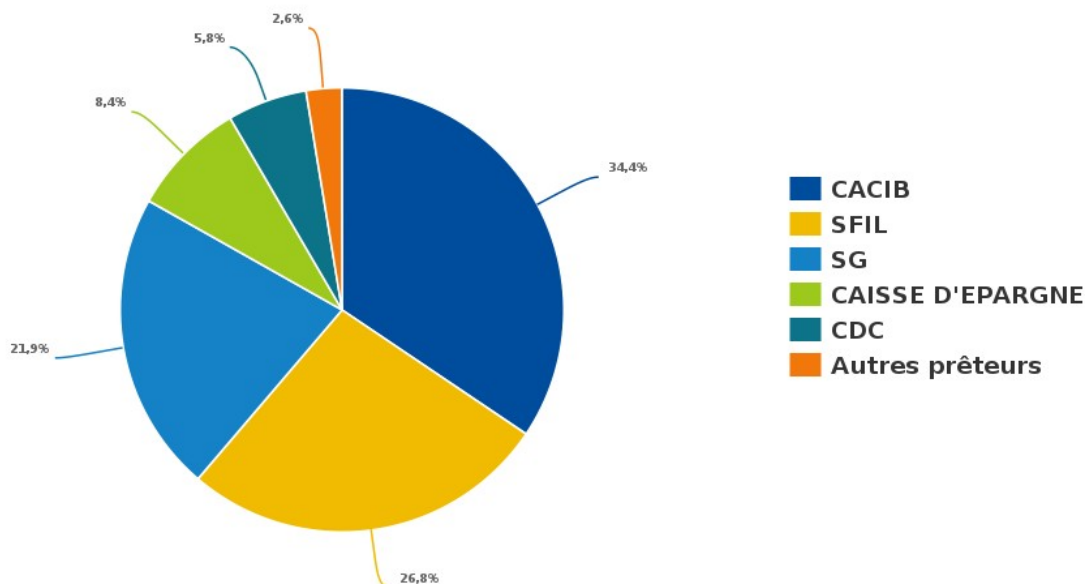
Le ratio « encours de la dette par habitant » est de 1 610,9 € pour la ville à fin 2024 contre 976 € pour les autres villes de même strate en 2023 (dernier indice connu).

Emprunts réalisés en 2024:

- Emprunt auprès de la Banque Crédit Agricole de 12 000 000 € signé en 2024, d'une durée de 25 ans à taux fixe (2,8 % à barrière 3 % sur Euribor 3M + 0,82), débloqué au 31 décembre 2024.

Répartition par prêteur – Budget principal

Répartition du CRD par banque en date de visualisation



© Finance Active

6. Dette consolidée – Budget principal de la Ville et des parkings

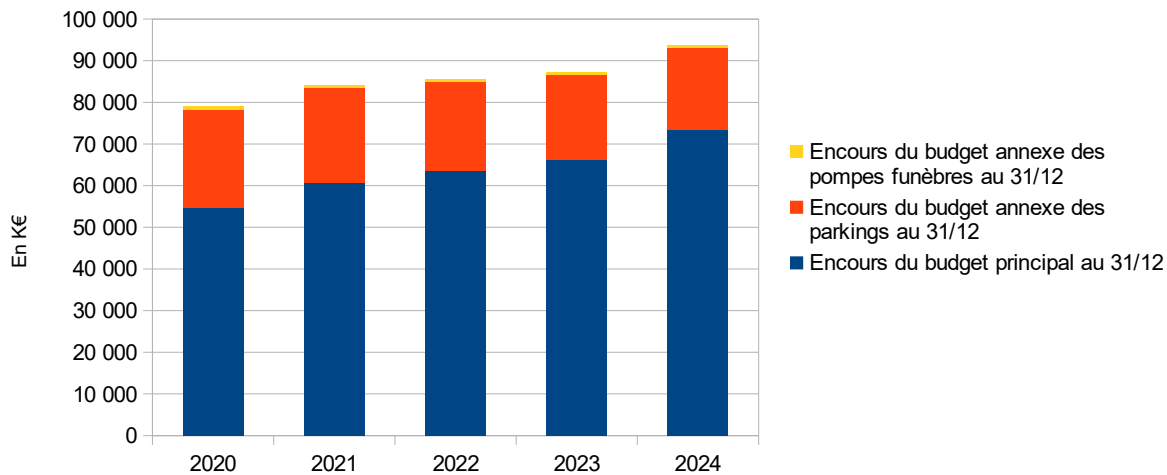
ENCOURS DE DETTE CONSOLIDE (TOUS BUDGETS)

K€	2020	2021	2022	2023	2024	2020-2024
Encours du budget principal au 31/12	54 551	60 696	63 503	66 125	73 481	18 930
<i>Evolution n/n-1</i>	21%	11%	5%	4%	11%	35%
Encours du budget annexe des parkings au 31/12	23 750	22 643	21 514	20 563	19 734	-4 016
<i>Evolution n/n-1</i>	22%	-5%	-5%	-4%	-4%	-17%
Encours du budget annexe des pompes funèbres au 31/12	780	709	635	558	476	-304
<i>Evolution n/n-1</i>	-8%	-9%	-10%	-12%	-15%	-39%
Encours total	79 081	84 048	85 653	87 246	93 690	14 610
<i>Evolution n/n-1</i>	21%	6%	2%	2%	7%	18%

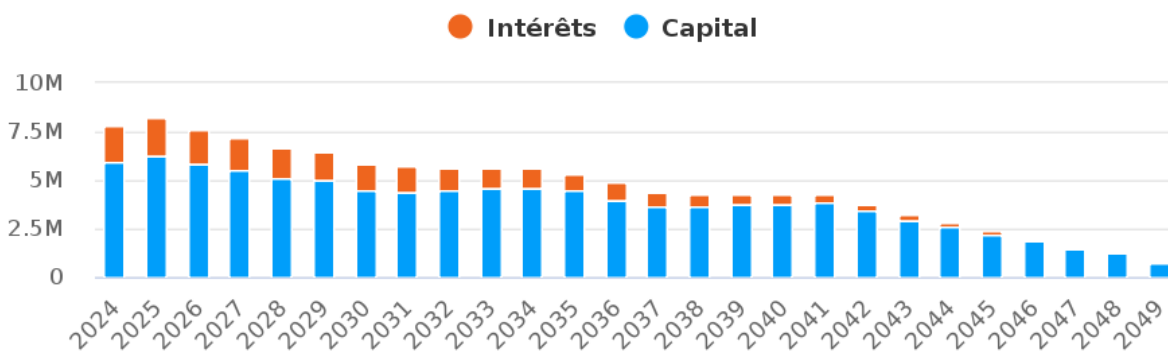
RATIO DE DESENETTEMENT CONSOLIDE (TOUS BUDGETS)

K€	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne brute du budget principal	6 007	6 436	6 766	7 280	5 723
Encours sur épargne brute - budget principal	9,1	9,4	9,4	9,1	12,8
Epargne brute du budget annexe parkings	888	1 027	990	1 091	1 027
Encours sur épargne brute - budget annexe des parkings	26,7	22,0	21,7	18,8	19,2
Epargne brute du budget annexe Pompes Funèbres	32	34	38	61	69
Encours sur épargne brute - budget annexe des PF	24,2	20,8	16,6	9,1	6,9
Epargne brute consolidée	6 927	7 498	7 794	8 432	6 819
Encours sur épargne brute consolidée	11,4	11,2	11,0	10,3	13,7

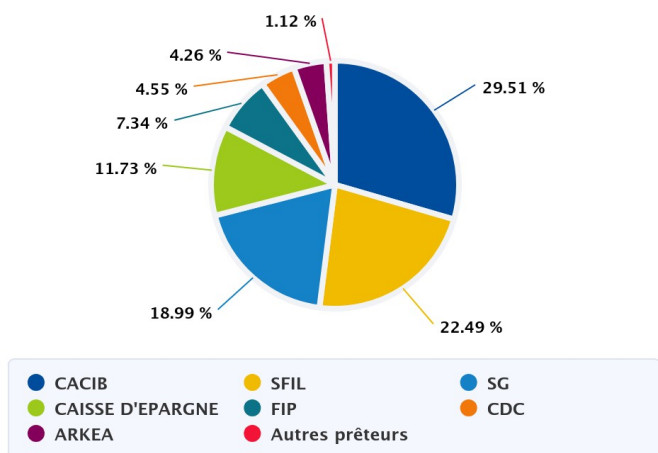
Evolution de l'endettement total de la ville de 2020 à 2024



Profil d'extinction de la dette consolidée



Répartition par prêteur dette consolidée



B) Études et ratios financiers

Éléments de calcul des ratios

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Population	46 006	45 721	45 099	45 602	45 614
Dép. réelles de fct hors travaux en régie	59 610	61 768	63 658	66 134	70 191
Dépenses réelles de fonctionnement	61 157	63 244	64 829	67 399	71 490
Charges de personnel (012)	39 417	40 317	41 372	42 602	44 998
Dép. réelles de fct yc remb. dette	64 678	67 099	69 022	71 777	76 135
Recettes réelles de fonctionnement	67 005	68 258	70 806	74 361	76 985
Dépenses d'équipement brut	15 452	13 678	12 364	16 032	19 266
Encours de dette (31/12)	54 551	60 696	63 503	66 125	73 481
DGF	13 367	13 443	13 422	13 534	13 644
Produit 4 taxes hs reversement CFE	32 777	34 980	35 917	39 328	40 346
Produit 4 taxes yc reversement CFE	37 339	39 676	40 570	44 166	44 901
Produit 4 taxes élargi	45 198	32 038	33 068	36 565	37 299
Produit 3 taxes	32 699	34 752	35 834	39 249	40 299
Potentiel fiscal 4 taxes corrigé	36 663	37 022	36 890	40 110	45 609
Potentiel fiscal 3 taxes	29 094	29 491	29 435	30 388	33 144

Ratios financiers

	2020	2021	2022	2023	2024
1 - DRF hs travaux en régie / Population	1 295,7	1 351,0	1 411,5	1 450,2	1 538,8
2 - Produit 4T hs revers CFE / Population	712,5	765,1	796,4	862,4	884,5
2bis -Produit 4T yc revers CFE / Population	811,6	867,8	899,6	968,5	984,4
3 - Recettes réelles fct / Population	1 456,4	1 492,9	1 570,0	1 630,7	1 687,7
4 - Dépenses d'équipt brut / Population	335,9	299,2	274,2	351,6	422,4
5 - Encours de dette (31/12) / Population	1 185,7	1 327,5	1 408,1	1 450,1	1 610,9
6 - DGF / Population	284,4	286,6	289,2	288,2	290,3
7 - Charges personnel / Dép. réelles fct	64%	64%	64%	63%	63%
8bis - Coeff. mobilisation du PF élargi	1,221	0,868	0,824	0,802	0,786
8ter - Coeff. mobilisation du PF 3 taxes	1,109	1,181	1,179	1,184	1,197
9 - DRF yc remb. dette / RRF	97%	98%	97%	97%	99%
10 - Dette totale (31/12) / RRF	81%	89%	90%	89%	95%
11 - Dép. d'équipt brut / RRF	23%	20%	17%	22%	25%

C) Programme d'investissement par pôle

Classement des projets (en k€)	Dépenses					Recettes				
	Voté	Mandaté	% Réal	Reports	% réal avec reports	Voté	Mandaté	% Réal	Reports	% réal avec reports
I- TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS										
<i>Projets spécifiques</i>										
Action Coeur de Ville – Place de la Grille	814	705	87 %	50	93 %	846	846	100 %		100 %
Action Coeur de Ville – Rue des 3 Frères Le Goff + rue de Gouët	54	22	41 %	42	118 %					
Action Coeur de Ville – Rue du Légué	1 096	990	90 %	7	91 %		60			
Place de la Résistance	1 041	642	62 %	399	100 %		233			
Extension du réseau voies douces	183	47	26 %	133	98 %	442	442	100 %		100 %
Etang de Robien	126	2	1 %	94	76 %	106		0 %	106	100 %
Aménagement rue Marcel Proust	1		0 %		0 %					
Requalification Parc des Promenades	1	1	82 %		82 %					
Plan déplacement – Rds points Corderie/Buttes/Corbière	6	2	29 %		29 %					
Abords Centre d' Affaires Charner	17	10	58 %	0	60 %					
<i>Projets récurrents</i>										
Aménagements cyclables Agglo – Politique modes doux	163	71	44 %	75	90 %	75		0 %		0 %
Travaux divers voirie	1 613	943	58 %	622	97 %	56	34	62 %		62 %
<i>Projets à participation</i>										
PEM Aménagements urbains	928		0 %	928	100 %	723		0 %	723	100 %
TEO Tranche 2	150		0 %	150	100 %					
TEO Tranche 3	3 198	2 387	75 %	750	98 %	62	826	1344 %		1344 %
Voie verte Beaufeuillage-Chef de Ville - Hentig Glas	60		0 %		0 %					
Rocade urbaine – Participations	122	122	100 %		100 %					
TOTAL I – TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS	9 575	5 943	62 %	3 252	95 %	2 309	2 442	106 %	829	142 %
II-VILLE EN DEVELOPPEMENT – RESSOURCES										
<i>Projets spécifiques</i>										
Relogement Services Techniques rue des Clôtures	59	26	43 %	33	99 %					
Bâtiment technique Espaces Verts	433	373	86 %	27	92 %	500	467	93 %		93 %
Regroupement services techniques – Curie	30	28	95 %	0	96 %					
Mise aux normes incendie et étude faisabilité HDV	81	22	27 %	59	100 %					
Site Allende	600		0 %		0 %					
Rénovation Chapelle St Guillaume	1 061	693	65 %	368	100 %	207		0 %	207	100 %
Espaces municipaux CV (Maison du Peuple-Chap Le Braz)	3	2	74 %		74 %					
Espace public Lamenais – La Griffie	652	329	50 %	60	60 %	131	134	102 %		102 %
Aménagement ensemble immobilier de Robien	15	15	99 %		99 %					
Tvx confortement ouvrages Bd de Sévigné – Phase 1	84		0 %	84	100 %					
Connexions Vallées – Centre-ville – Mandat 3 Vallées	274	160	58 %	114	100 %					
Domaine Tour de Cesson	133	36	27 %	29	49 %					
<i>Projets récurrents</i>										
Action Coeur de Ville – Acquisition de locaux	93	56	60 %	1	61 %					
Concession d'aménagement	550	550	100 %		100 %					
AD'AP	120	20	16 %	86	88 %					
Travaux sur ouvrages d'art	483	477	99 %	6	100 %		1			
Gestion risque falaises	591	525	89 %	0	89 %	150	172	115 %		115 %
Plan d'équipement informatique	530	287	54 %	122	77 %	15	15	100 %		100 %
Rénovation Eclairage Public et énergies renouvelables	960	270	28 %	666	97 %	434	35	8 %	234	62 %
Entretien autres Bâtiments	1 267	435	34 %	393	65 %					
Pont de Gouëdic	8		0 %		0 %					
Installation toilettes publiques automatiques	50		0 %	48	96 %					
Abords Providence	6		0 %	6	100 %					
<i>Projets à participation</i>										
Bassin tampon eaux pluviales & usées	281	281	100 %		100 %					
TOTAL II – VILLE EN DEVELOPPEMENT - RESSOURCES	8 365	4 585	55 %	2 102	80 %	1 437	824	57 %	441	88 %

Classement des projets (en k€)	Dépenses					Recettes				
	Voté	Mandaté	% Réal	Reports	% réal avec reports	Voté	Mandaté	% Réal	Reports	% réal avec reports
III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS										
<i>Projets spécifiques</i>										
ANRU II – Participation à TAH et aménagements urbains	637	178	28 %	353	83 %					
ANRU II – Ecoles de la Vallée et Balzac – Regroupement	555	287	52 %	268	100 %		10			
ANRU II – Centre associatif-commercial Balzac-maison nature	238	13	5 %	15	12 %					
Ecole Grand Clos – Restructuration école + abords	249	241	97 %	7	99 %	110	110	100 %		100 %
Ecole Grand Clos – Restauration scolaire	19		0 %		0 %					
Ecole Cesson bourg – Rénovation	2 378	1 345	57 %	1 033	100 %	795	22	3 %	49	9 %
Ecole Cesson Croix rouge – Rénovation							43			
Ecole Jacques Brel – Rénovation	58	12	21 %	1	23 %	70	70	100 %		100 %
Centre médical + Op LOY – TVA LOYERS	852	647	76 %	77	85 %	45	45	101 %		101 %
Crèche Centre-Ville						82	82	100 %		100 %
Espace jeunes Centre-Ville (-114 + -163) – La Cabane						16	16	100 %		100 %
Espaces jeunes Ouest	3	1	17 %	1	35 %	20		0 %	20	100 %
Centre social du Plateau – Cap Couleur	164	47	29 %	115	99 %					
Pôle de vie de quartier Croix St Lambert – La puce à l'oreille	132	129	98 %	3	100 %	120	20	17 %	100	100 %
Aménagements abords cité Waron	2	2	100 %		100 %					
Ecole Jean Nicolas – Désordres sur construction	15	1	5 %	3	27 %					
<i>Projets récurrents</i>										
PPE – Bâtiments Petite Enfance	94	18	20 %	31	52 %					
Entretien Bâtiments scolaires	557	240	43 %	300	97 %					
Renouvellement mobilier scolaire	200	121	60 %	79	100 %					
Action Coeur de Ville – Renouvellement façades	280	78	28 %	17	34 %	11	3	30 %		30 %
Aide Habitat	118	29	25 %	67	82 %					
OPAH Copropriétés fragilisées	225	102	45 %	119	98 %		24			
TOTAL III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS	6 777	3 492	52 %	2 489	88 %	1 270	446	35 %	169	48 %
IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT										
<i>Projets spécifiques</i>										
Espace associatif Grand Clos – Amicale Laïque	555	528	95 %	24	99 %	400	303	76 %		76 %
Grand Clos Gymnase + Dojo	133	89	67 %	45	100 %					
MJC du Plateau	47	3	6 %	19	47 %					
Stade Fred Aubert – Rénovation tribunes + éclairage	4 032	3 312	82 %	567	96 %	640	506	79 %	205	111 %
Gymnase Hélène Boucher	22	11	48 %	7	79 %					
Stade de la ville Oger (Terrain de foot synthétique – Croix St Lambert)	32		0 %	19	59 %					
Terrains de foot – Entraînement quartiers Ouest	107	1	1 %	73	70 %					
Pump Track	70		0 %	25	35 %					
Scène Nationale La Passerelle – Rénovation	133	107	80 %	26	100 %	41	15	37 %	26	100 %
Réserves Musée	50		0 %		0 %					
Villa Carmélie – Désordres sur construction	53	1	2 %	22	44 %					
Terrain de foot Sacré-Coeur (Stade Europe)	1		0 %		0 %					
Réaménagement Bibliothèque Malraux	10	6	57 %	3	89 %					
<i>Projets récurrents</i>										
Budget participatif	85	7	8 %	0	8 %					
Entretien Bâtiments sportifs	548	116	21 %	186	55 %					
Entretien Bâtiments culturels	191	48	25 %	13	32 %					
TOTAL IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT	6 070	4 227	70 %	1 029	87 %	1 081	824	76 %	231	98 %
TOTAL PROJETS STRUCTURANTS	30 786	18 246	59 %	8 872	88 %	6 097	4 536	74 %	1 671	102 %
PROGRAMME D'ENTRETIEN										
PPE – Travaux en régie	1 308	1 299	99 %		99 %					
PPE – Acquisition matériels divers	2 282	1 339	59 %	801	94 %	14	64	462 %		462 %
PPE – Acquisition immobilisations diverses	81	70	86 %	7	95 %					
PPE – Etudes diverses (Etudes urbaines...)	6		0 %		0 %					
PPE – Subventions d'équipement versées	321	142	44 %	156	93 %					
PPE – Travaux pour compte de tiers	195	113	58 %	7	62 %	337		0 %		0 %
PPE – Travaux sous mandat rue de Douvenant (part Langueux)	337		0 %	82	24 %	50		0 %		0 %
PPE – Edifices cultuels	2		0 %	2	100 %					
Hemera	1		0 %		0 %					
TOTAL PROGRAMME D'ENTRETIEN	4 533	2 962	65 %	1 055	89 %	401	64	16 %	0	16 %
TOTAL PRGM D'INVESTISSEMENT	35 319	21 208	60 %	9 927	88 %	6 497	4 600	71 %	1 671	97 %

LEXIQUE

BP	Budget Primitif
BS	Budget Supplémentaire
CA	Compte Administratif
DAC	Dotation Attribution de Compensation
DCTP	Dotation de Compensation de Taxe Professionnelle
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DGD	Dotation Globale de Décentralisation
DGE	Dotation Globale d'Équipement
DGF	Dotation Globale de Fonctionnement
DM	Décision Modificative
DSC	Dotation de Solidarité Communautaire
DSU	Dotation de Solidarité Urbaine
FB	Foncier Bâti
FCTVA	Fonds de Compensation de la TVA
FNB	Foncier Non Bâti
FNP	Fonds National de Péréquation
PIB	Produit Intérieur Brut
PPU	Prêt Projet Urbain
QPPV	Quartier Prioritaire Politique de la Ville
REI	Réduction pour Embauche et Investissement
RPI	Recettes Propres d'Investissement
TA	Taxe d'Aménagement
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TH	Taxe d'Habitation
TPU	Taxe Professionnelle Unique
ZRU	Zone de Redynamisation Urbaine
ZUS	Zone Urbaine Sensible